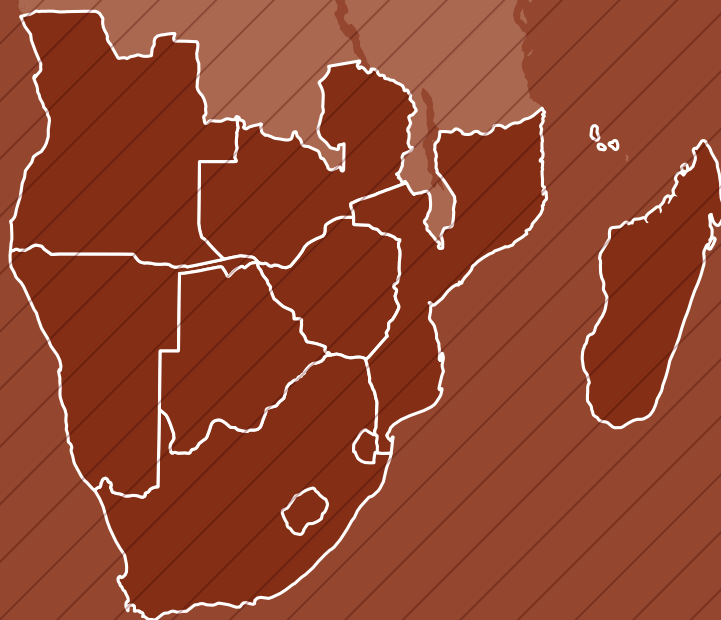


**CENTRE RÉGIONAL
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE**



**RAPPORT
ANNUEL
2025**



L'AFRITAC Sud est une initiative du FMI soutenue par les pays membres et les partenaires suivants :



Afrique du Sud



Angola



Botswana



Comores



Eswatini



Lesotho



Madagascar



Maurice



Mozambique



Namibie



Seychelles



Zambie



Zimbabwe

Partenaires pour la phase III de l'AFRITAC Sud



Ministère fédéral de la coopération économique et du développement



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'État à l'économie SECO



Partnership | Progress | Prosperity



UNION EUROPÉENNE

**CENTRE RÉGIONAL
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE**



**RAPPORT
ANNUEL
2025**



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAD	Analyse avancée des données	IFA	Institut de formation pour l'Afrique
AFR	Département Afrique du FMI	IFRS	Normes internationales d'information financière
AFRITAC Sud	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique australe	IMF	Infrastructures des marchés financiers
BFM	Banky Foiben'i Madagasikara	IPC	Indice des prix à la consommation
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme	IPP	Indice des prix à la production
CCCDI	Initiative de développement des capacités de lutte contre la crise de la COVID-19	JSA	Compte administré au nom du Japon
CDD	Départements du FMI fournisseurs d'activités de développement des capacités	LBC/FT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
CDSR	Examen de la stratégie du FMI en matière de développement des capacités	LEG	Département juridique du FMI
CO	Comité d'orientation	MCC	Aspects macroéconomiques du changement climatique
D4D	« Des données pour des décisions »	MRA	Autorité des recettes de Maurice
DC	Développement des capacités	PEA	Plan d'emprunt annuel
ECF	Facilité élargie de crédit	PFT	Pays fragiles en transition
EGIP	Évaluation de la gestion des investissements publics	PFC	Pays fragiles ou en conflit
EGIP-C	Évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat	PMFP	Partenariat mondial pour les finances publiques
FAD	Département des finances publiques du FMI	RONC	Rapport sur l'observation des normes et codes
FEC	Facilité élargie de crédit	RRSCDI	Initiative de développement des capacités en matière de réglementation et de surveillance du risque
FY	Exercice financier commençant le 1er mai	RSSF	Revue de la stabilité du secteur financier
GAR	Gestion axée sur les résultats	SDMT	Stratégie de la dette à moyen terme
GFP	Gestion des finances publiques	SDSP	Statistiques de la dette du secteur public
GIP	Gestion des investissements publics	SFP	Statistiques de finances publiques
GM	Inégalités entre les sexes et macroéconomie	SGD	Stratégie de gestion de la dette
ICD	Institut du FMI pour le développement des capacités	SPA	Système de prévision et d'analyse
		UE	Union européenne
		UGRF	Unité de gestion des risques fiscaux

TABLE DES MATIÈRES

ii

acronymes et abréviations

1

SECTION I

Message principal du directeur de l'AFRITAC Sud

7

SECTION II

Contexte macroéconomique et priorités de l'action publique

11

SECTION III

Exécution du programme de développement des capacités de l'exercice 2025 et priorités pour l'exercice 2026

- 12 Exécution du programme de développement des capacités de l'exercice 2025 et priorités pour l'exercice 2026
- 18 Programme sur le secteur des finances publiques
- 25 Programme sur le développement du secteur monétaire et financier
- 34 Programme de statistiques
- 37 Appui dans le domaine juridique
- 40 Programme de formation

45

SECTION IV

Budget et financement

51

ANNEXES D'INFORMATION

- 52 **Annexe I.**
Exécution des activités de développement des capacités par des dispositifs de l'AFRITAC Sud
- 67 **Annexe II.**
Principales activités de développement des capacités dispensées par certains organismes autres que l'AFRITAC Sud
- 70 **Annexe III.**
Résultats obtenus récemment par des pays membres de l'AFRITAC Sud

GRAPHIQUES

- 9 **Graphique 1.**
AFRITAC Sud : projections de croissance du PIB réel
- 13 **Graphique 2.**
Nombre d'activités de développement des capacités par secteur
- 13 **Graphique 3.**
Part des activités de développement des capacités par secteur
- 14 **Graphique 4.**
Nombre d'activités d'assistance technique par groupe de pays
- 14 **Graphique 5.**
Part des activités d'assistance technique par groupe de pays
- 15 **Graphique 6.**
Intensité des activités de développement des capacités (volume d'activité – exercices 2025 et 2026)
- 15 **Graphique 7.**
Intensité des activités de développement des capacités (en dollar, exercice 2025)
- 16 **Graphique 8.**
Révisions du programme de développement des capacités de l'exercice 2025
- 16 **Graphique 9.**
Situation des jalons et des résultats
- 17 **Graphique 10.**
Échéance des projets de développement des capacités
- 47 **Graphique 11.**
Budget pour la phase III de l'AFRITAC Sud et état des contributions financières

- 47 **Graphique 12.**
Projection de liquidités de la phase III de l'AFRITAC Sud

ENCADRÉS

- 19 **Encadré 1.**
Quelques exemples de l'impact et de l'efficacité du développement des capacités – reconstitution de l'espace budgétaire pour l'avenir
- 19 **Encadré 2.**
Amélioration de la gestion des risques budgétaires – Zambie
- 19 **Encadré 3.**
Mobilisation des ressources intérieures – Comores et Madagascar
- 20 **Encadré 4.**
Mobilisation des recettes grâce à une analyse avancée des données – Maurice
- 23 **Encadré 5.**
Programme de détachements d'experts – Zambie auprès de la Géorgie et de l'Ouganda
- 26 **Encadré 6.**
Quelques exemples de l'impact et de l'efficacité du développement des capacités – Accroissement de la résilience du secteur financier et préparation aux crises
- 26 **Encadré 7.**
Modernisation des opérations de politique monétaire – Madagascar
- 27 **Encadré 8.**
Capacité renforcée de formulation et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette – Eswatini et Mozambique

- 35 **Encadré 9.**
Impact et efficacité du développement des capacités – Développement des capacités relatives aux statistiques dans la région couverte par l'AFRITAC Sud
- 38 **Encadré 10.**
Modernisation du cadre juridique de gestion de la dette publique – Seychelles
- 38 **Encadré 11.**
Gouvernance et lutte contre la corruption
- 41 **Encadré 12.**
Formation consacrée à un seul pays
- 43 **Encadré 13.**
Mobilisation et coordination avec le siège du FMI et les partenaires
- 49 **Encadré 14.**
Déménagement de l'AFRITAC Sud et de l'IFA

TABLEAUX

- 48 **Tableau 1.**
État des contributions financières à l'AFRITAC Sud à fin avril 2025 (en millions de dollars)
- 49 **Tableau 2.**
Dépenses de l'AFRITAC Sud pour les exercices 2024 et 2025 et budget de fonctionnement pour l'exercice 2026 (en milliers de dollars)

SECTION I

MESSAGE PRINCIPAL
DU DIRECTEUR DE
L'AFRITAC SUD

MESSAGE PRINCIPAL DU DIRECTEUR DE L'AFRITAC SUD



Sukhwinder Singh
Directeur de l'AFRITAC Sud

La fragmentation géoéconomique et l'incertitude entourant les politiques économiques dans le monde augmentent les risques de dégradation des perspectives de l'économie mondiale.

Les conséquences de cette nouvelle donne sur les échanges commerciaux et les flux d'investissement vers la région, ainsi que sur la confiance des consommateurs et des entreprises, risquent d'aggraver les effets des chocs successifs, après lesquels la reprise est restée très timide. Le maintien de la stabilité macroéconomique et financière, l'investissement en faveur d'une croissance plus forte, tout en protégeant les segments les plus vulnérables de la population, restent essentiels. À l'avenir, une action résolue pour combler les lacunes dans le capital humain et les infrastructures, remédier aux faiblesses de la gouvernance et réduire les vulnérabilités climatiques, le tout en exploitant les possibilités offertes par la révolution numérique, par l'intelligence artificielle générative et par l'intégration commerciale régionale, contribuera à corriger les déséquilibres et à améliorer les perspectives macroéconomiques.

Face à la réduction annoncée de l'aide publique au développement, la création de conditions propices à l'augmentation des financements extérieurs privés et au développement des marchés de capitaux nationaux sera essentielle pour stimuler la croissance.

Le FMI continue de prodiguer des conseils de politique économique, d'apporter des financements et d'assurer des activités de développement des capacités

pour soutenir l'Afrique australe dans ce contexte extérieur difficile. Un tiers des pays membres de l'AFRITAC Sud sont en situation de fragilité ou de conflit. Cinq pays bénéficient actuellement d'un programme de prêt du FMI, lequel demande une approche sur mesure pour remédier aux vulnérabilités et pour mettre en place des réformes dans les domaines où les capacités ne seraient pas suffisantes. Dans le cadre de l'action du FMI, l'assistance technique et la formation assurées de manière flexible, intégrée et sur mesure par l'AFRITAC Sud jouent un rôle essentiel dans le développement des capacités institutionnelles et du capital humain dans la région. Les axes prioritaires de réforme se recoupent avec tous les domaines d'intervention de l'AFRITAC Sud : la gestion des finances publiques, la mobilisation des ressources intérieures, la viabilité et la gestion de la dette, la gouvernance du secteur public et de la banque centrale, la fintech, la monnaie numérique, la cybersécurité, le contrôle

du secteur financier, les réformes du droit financier et budgétaire, les statistiques macroéconomiques, les systèmes de paiement et l'infrastructure des marchés financiers. Ces thèmes sont au cœur des programmes de réforme dans la région.

Les résultats obtenus grâce au développement des capacités dans la région couverte par l'AFRITAC Sud sont encourageants, comme l'illustrent plusieurs exemples présentés dans ce rapport.

Dans le cadre de l'initiative de développement des capacités de réglementation et de surveillance des cyberrisques, l'AFRITAC Sud a ainsi conclu les activités bilatérales entreprises avec le Zimbabwe (après le Botswana, Maurice, le Mozambique, la Namibie et la Zambie) et a entamé de nouvelles activités avec l'Eswatini, le Lesotho et les Seychelles. Au Mozambique, aux Comores et en Eswatini, le Centre a contribué à l'élaboration de stratégies de gestion de la dette et au renforcement des capacités d'analyse nécessaires à l'élaboration de plans d'emprunt annuels (PEA), qui constituent des étapes clés pour remédier aux vulnérabilités liées à l'endettement. Au Lesotho, aux Comores et aux Seychelles, l'AFRITAC Sud a apporté son soutien aux efforts de développement des marchés des obligations d'État libellées en monnaie locale afin d'en faire une source de financement plus stable et moins risquée, ce qui est un facteur

important pour améliorer la viabilité de la dette. En Zambie, le Centre a poursuivi son aide à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le diagnostic de la gouvernance de 2022, notamment concernant l'amélioration du cadre juridique de la lutte contre la corruption. En Eswatini, un dispositif renforcé de surveillance du système de paiement a été élaboré, qui prévoit la séparation des fonctions de surveillance et d'exécution, et les lignes directrices relatives à la gestion des investissements publics ont été établies, ce qui contribuera à améliorer la gestion des programmes d'investissement du secteur public. À Madagascar et aux Comores, l'appui que l'AFRITAC Sud a apporté aide les autorités à recouvrer des arriérés de recettes grâce à une meilleure gestion des exonérations et des allègements fiscaux. Parmi les autres avancées notables, citons l'application d'une nouvelle année de base pour les comptes nationaux en Angola, la modernisation des cadres de politique monétaire à Madagascar, l'amélioration des capacités à gérer les risques budgétaires liés au climat dans le cadre du processus budgétaire aux Seychelles et la mobilisation des recettes grâce à une meilleure gestion des risques au Zimbabwe. Ces quelques exemples illustrent à quel point le développement des capacités contribue à la réalisation d'objectifs plus larges de stabilité macroéconomique.

Lors de la [réunion du comité d'orientation de l'AFRITAC Sud en juin 2025](#), les membres ont approuvé un programme de développement des capacités pour l'exercice 2026, comportant environ 145 activités, même si le financement ne permet pas toujours de répondre à certains besoins importants. Les axes prioritaires du programme de travail sont définis en fonction des demandes des autorités, des priorités de l'action publique discutées avec le FMI et de l'efficacité des activités

de développement des capacités. Un besoin important de financement reste à combler (21,9 millions de dollars, soit 37 % du coût de la phase III [exercices 2024-28] des opérations de l'AFRITAC Sud). C'est pourquoi la récente contribution du Royaume d'Arabie saoudite et la conclusion d'un accord avec la République populaire de Chine sont particulièrement les bienvenues et interviennent à point nommé. Compte tenu de ce déficit de financement, un plan alternatif doit être élaboré avec une réduction des activités financées par l'AFRITAC Sud pour l'exercice 2026 et la recherche de nouvelles sources de financement. Pour ce dernier point, il convient notamment de faire appel, dans la mesure du possible, à des fonds thématiques tels que le Partenariat mondial pour les finances publiques (PFMP), le fonds « des données pour des décisions » (D4D), le fonds fiduciaire pour la LBC/FT, ainsi qu'à l'aide bilatérale. À cet égard, la décision récente prise par le Japon de financer trois conseillers en gestion de la dette en Afrique subsaharienne, dont un dédié à l'Afrique australe par l'intermédiaire de l'AFRITAC Sud, est particulièrement pertinente compte tenu des niveaux élevés d'endettement et de la nécessité de développer les marchés de capitaux nationaux. En dépit de la poursuite de la collaboration avec les partenaires de développement actuels et potentiels, le risque d'une nouvelle réduction des activités de développement des capacités demeure. Cela entraînerait des conséquences financières importantes, compte tenu des investissements considérables déjà réalisés dans tous les axes de travail et du risque d'affaiblissement des institutions.

Le Centre continue de mettre en œuvre les recommandations formulées lors de l'évaluation de la phase II et de l'examen de la stratégie du FMI en matière de développement des capacités (CDSR) de 2024, et prépare actuellement l'évaluation à

mi-parcours de la phase III. Pour l'AFRITAC Sud, le CDSR est réalisé dans le cadre du programme de gestion et d'administration du développement des capacités du FMI, avec les objectifs suivants : renforcer la gestion axée sur les résultats, poursuivre l'intégration des activités de développement des capacités du Centre dans la surveillance et les programmes dans la région, incorporer l'assistance technique et la formation selon une approche programmatique, assurer une étroite intégration entre les activités de l'AFRITAC Sud et celles menées au titre des fonds thématiques, innover en recourant à différentes modes de prestation des activités de développement des capacités et améliorer les rapports sur les retombées de ces activités. L'évaluation externe à mi-parcours de la phase III du programme de l'AFRITAC Sud devrait débuter début 2026. Les progrès accomplis par rapport aux objectifs du programme de l'AFRITAC Sud seront examinés, ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité, la cohérence et l'impact de ses activités. Le calendrier sera communiqué par le Centre au comité d'orientation au cours de l'année à venir. L'AFRITAC Sud se réjouit par ailleurs de la participation active des bénéficiaires des activités de développement des capacités aux enquêtes indépendantes et aux entretiens que mèneront les évaluateurs.

Ce rapport comporte quatre sections et trois annexes d'information. Dans la section II, le contexte macroéconomique actuel et les priorités de l'action publique en Afrique subsaharienne sont décrits. La section III contient un résumé de l'exécution du programme de l'exercice 2025, des exemples illustrant l'efficacité des activités de développement des capacités et les priorités pour l'exercice 2026. La section IV est consacrée à l'état actuel du budget et du financement.





Réunion avec les autorités malgaches pour discuter des priorités en matière de développement des capacités (juin 2025)



Réunion avec la cellule de renseignement financier à Madagascar (juin 2025)



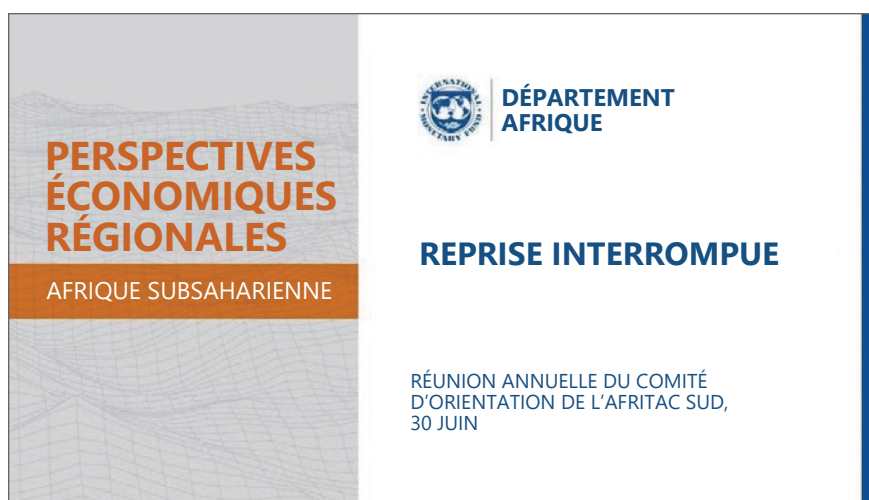
Réunion avec l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores.

SECTION II

CONTEXTE
MACROÉCONOMIQUE
ET PRIORITÉS DE
L'ACTION PUBLIQUE

CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE ET PRIORITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE

La reprise naissante a été interrompue en raison de l'évolution inattendue du contexte économique extérieur : tensions commerciales, incertitude accrue entourant les politiques publiques et bouleversement soudain des priorités mondiales, assombrissant les perspectives économiques. (graphique 1). En conséquence, la croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir à 3,8 % en 2025, tandis que celle dans la région couverte par l'AFRITAC Sud devrait chuter à 3,3 %, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage et de 0,9 point de pourcentage respectivement par rapport aux chiffres indiqués dans l'édition d'octobre 2024 des Perspectives économiques régionales¹. Le resserrement de la politique monétaire et la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie ont atténué les pressions inflationnistes dans l'ensemble des pays membres de l'AFRITAC Sud, ce qui a fait baisser l'inflation globale médiane de 7,0 % en 2023 à 4,4 % en 2024. Il y a toutefois des exceptions notables, comme l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe, qui étaient toujours aux prises avec une inflation à deux chiffres en 2024. Les pays membres ont poursuivi l'assainissement de leurs



finances publiques, ce qui a ramené la dette brute médiane des administrations publiques à 62,5 % du PIB en 2024. Cependant, les vulnérabilités liées à l'endettement persistent : dans plus de la moitié des pays membres de l'AFRITAC Sud, la dette brute des administrations publiques est supérieure à 60 % du PIB et quatre pays sont en situation de surendettement ou courent un risque élevé de surendettement².

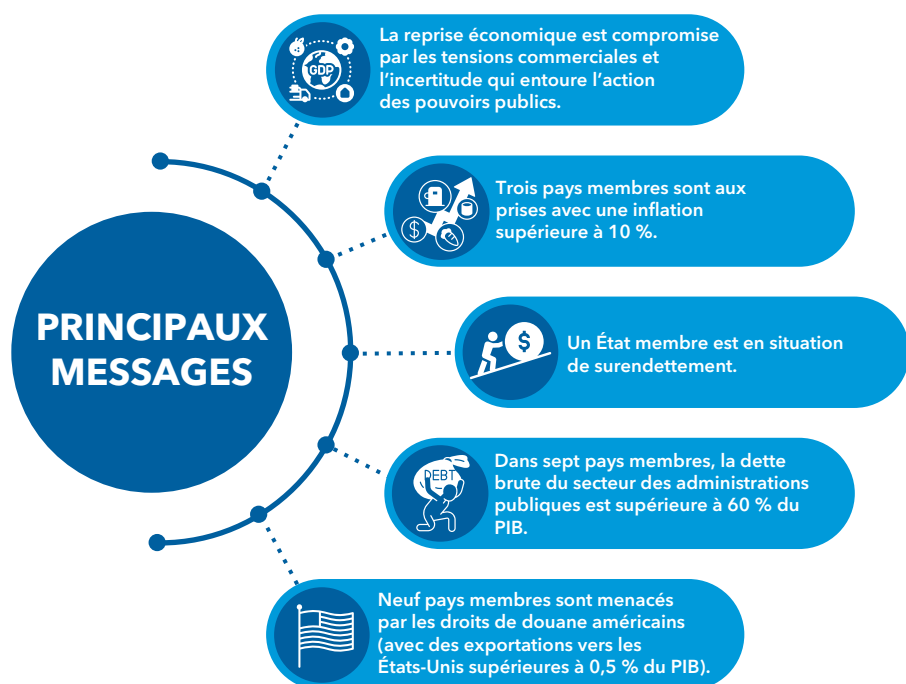
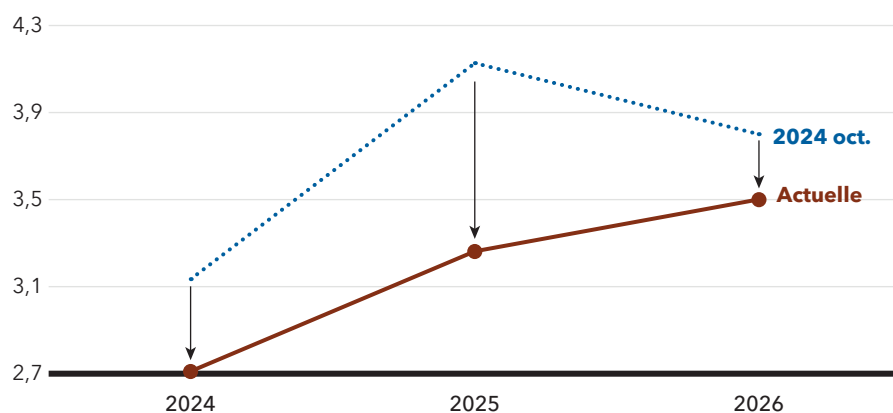
Les domaines d'action prioritaire pour l'Afrique subsaharienne peuvent être résumés comme suit :

- Il conviendra d'ajuster en permanence les politiques publiques afin de trouver un équilibre entre la promotion de la croissance et l'évolution de la situation sociale, d'une part, et la stabilité macroéconomique, d'autre part.
- Les décideurs vont devoir compter de plus en plus sur leurs propres forces et leur résilience, mobiliser les ressources intérieures, améliorer l'efficacité des dépenses et renforcer

¹ Moyenne simple pour la région couverte par l'AFRITAC Sud. En excluant l'Afrique du Sud, qui représente environ 60 % du PIB de la région couverte par l'AFRITAC Sud, la croissance reculera à 3,5 % en 2025.

² À fin mars 2025.

GRAPHIQUE 1. AFRITAC SUD : PROJECTIONS DE CROISSANCE DU PIB RÉEL



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

la gestion des finances publiques et les cadres budgétaires pour réduire le coût de l'emprunt.

- Des réformes structurelles qui renforcent la gouvernance, améliorent le climat des affaires et favorisent l'intégration commerciale régionale, associées à une augmentation de l'investissement dans le capital humain et les infrastructures, peuvent jeter des bases plus solides pour la croissance du secteur privé.

Pour plus d'informations sur les perspectives économiques régionales, voir l'[édition d'avril 2025 des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne](#) | Une [reprise interrompue](#), qui comporte également des d'analyse : [Enrayer la tendance : stabilisation de la dette en Afrique subsaharienne](#) et [Au bord du gouffre : fragilité et conflits en Afrique subsaharienne](#).

SECTION III

EXÉCUTION DU
PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS DE
L'EXERCICE 2025 ET
PRIORITÉS POUR
L'EXERCICE 2026

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'EXERCICE 2025 ET PRIORITÉS POUR L'EXERCICE 2026



L'AFRITAC Sud fait état d'une bonne dynamique avec la plupart des pays membres durant l'exercice 2025, malgré les difficultés liées à plusieurs élections dans la région, aux problèmes de sécurité sur le terrain et à la rotation des experts du Centre³. Les domaines couverts par le développement des capacités reflètent dans une large mesure les priorités des ministères des Finances, des autorités chargées des recettes publiques, des banques centrales et des instituts de statistiques en vue de soutenir des objectifs macroéconomiques et

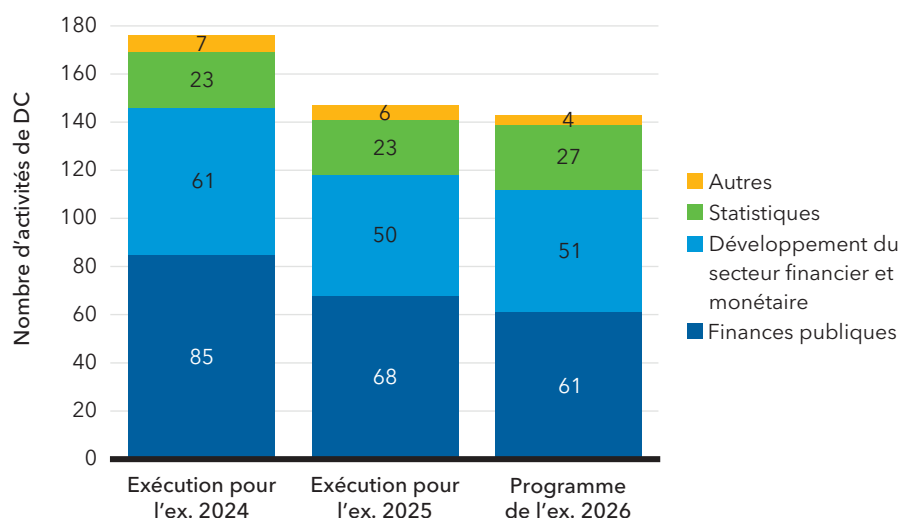
sociaux plus larges. Le programme de l'AFRITAC Sud prévoit une assistance dans les domaines budgétaire, monétaire, financier, des statistiques et juridique. La diversification récente des activités – en particulier avec l'introduction des volets sur les statistiques des finances publiques (SFP) et les statistiques de la dette du secteur public (SDSP) – et le renforcement de l'appui apporté par le siège du FMI à la mobilisation des recettes, financé par d'autres instruments du FMI, expliquent en grande partie l'évolution récente de l'affectation des ressources

de l'AFRITAC Sud entre les différents secteurs (graphiques 2 et 3). Le Centre continue de s'assurer à ce que les **pays fragiles ou en conflit** (PFC), les **pays fragiles en transition**, les **petits États en développement** et les **pays où sont appliqués des programmes du FMI** reçoivent un soutien adapté à leurs besoins (graphiques 4 et 5).

L'intensité des activités de développement des capacités varie en fonction de la capacité d'absorption et de l'affectation des ressources aux projets ayant un impact important

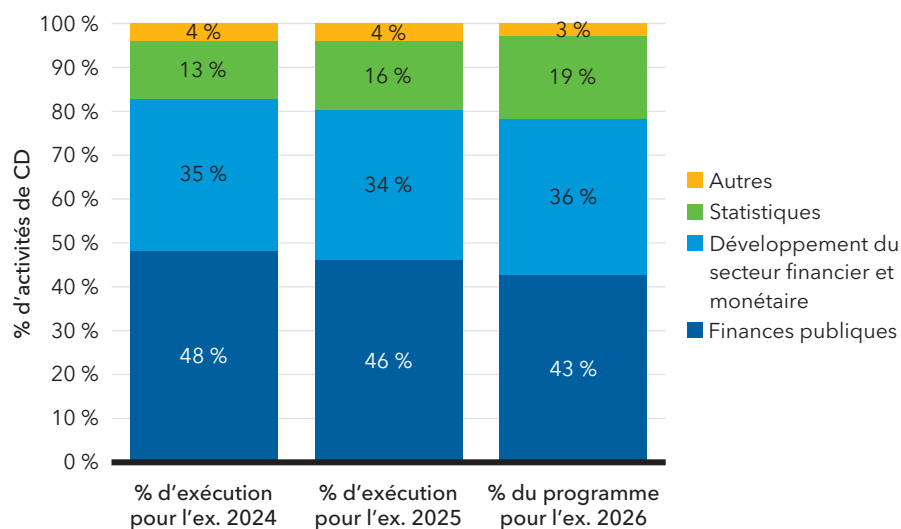
³ Des élections se sont tenues dans 8 des 13 pays membres de l'AFRITAC Sud au cours de l'exercice 2025.

GRAPHIQUE 2. NOMBRE D'ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PAR SECTEUR



Note : La catégorie « autres » comprend les cours dispensés par l'ICD et le développement des capacités en droit financier et budgétaire assuré par le département juridique du FMI.

GRAPHIQUE 3. PART DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PAR SECTEUR



Note : La catégorie « autres » comprend les cours dispensés par l'ICD et le développement des capacités en droit financier et budgétaire assuré par le département juridique du FMI.

(graphique 6)⁴. Dans la région couverte par l'AFRITAC Sud, Madagascar, la Zambie, les Comores, le Botswana, la Namibie, le Lesotho, le Zimbabwe et les Seychelles figuraient parmi les 50 principaux bénéficiaires, au niveau mondial, des activités de développement des capacités du FMI en 2025, y compris celles assurées par l'AFRITAC Sud (graphiques 6 et 7). Le Centre continue de réfléchir à des modalités

innovantes de **prestation des activités de développement des capacités**, mais les autorités continuent de préférer les missions en personne. Les **révisions apportées au programme de travail de l'exercice 2025** (annulations, reports, nouvelles demandes, financement de projets par d'autres instruments du FMI, missions combinées) acceptées par le Centre ont été substantielles

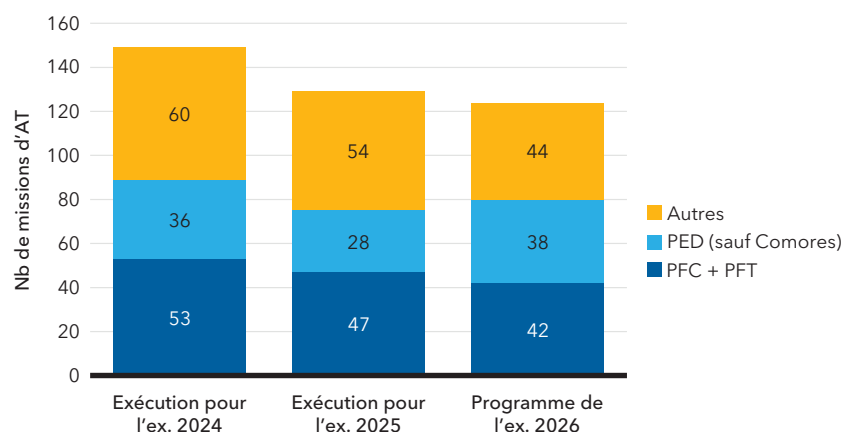
et ont été faites, dans une large mesure, à la demande des autorités (graphique 8).

On constate des progrès notables dans tous les domaines d'activité en ce qui concerne les indicateurs de la GAR.

Les pays membres de l'AFRITAC Sud ont obtenu d'autres résultats de haut niveau et franchi des étapes importantes au cours de l'exercice 2025. Plusieurs

⁴ Dans certains pays, les activités de développement des capacités par l'AFRITAC Sud sont limitées en raison de la couverture assurée par le siège du FMI ou d'autres partenaires de développement.

GRAPHIQUE 4. NOMBRE D'ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE PAR GROUPE DE PAYS

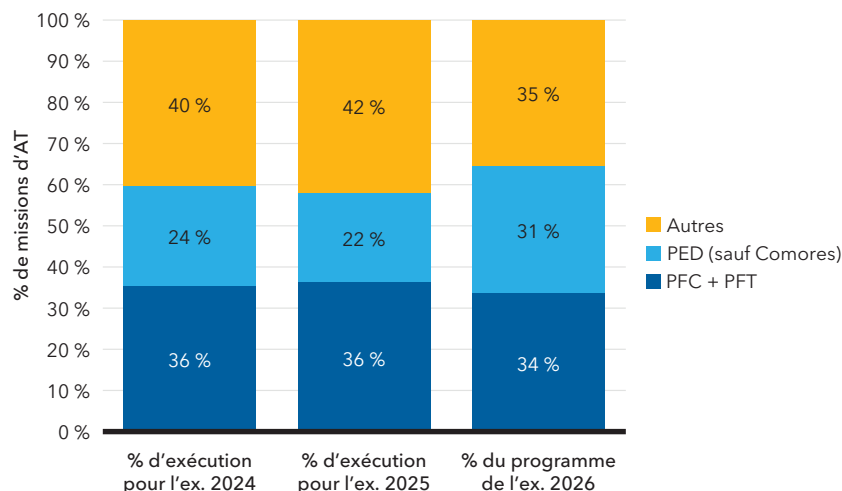


PFC : Pays fragiles ou touchés par un conflit (Comores, Mozambique et Zimbabwe)

PFT : Pays fragiles en transition (Madagascar)

PED : Petits États en développement (Comores, Eswatini, Maurice et Seychelles)

GRAPHIQUE 5. PART DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE PAR GROUPE DE PAYS



PFC : Pays fragiles ou touchés par un conflit (Comores, Mozambique et Zimbabwe)

PFT : Pays fragiles en transition (Madagascar)

PED : Petits États en développement (Comores, Eswatini, Maurice et Seychelles)

L'annexe d'information I présente en détail les activités de développement des capacités financées par l'AFRITAC Sud. L'annexe d'information II décrit les activités de développement des capacités financées par d'autres dispositifs au FMI.

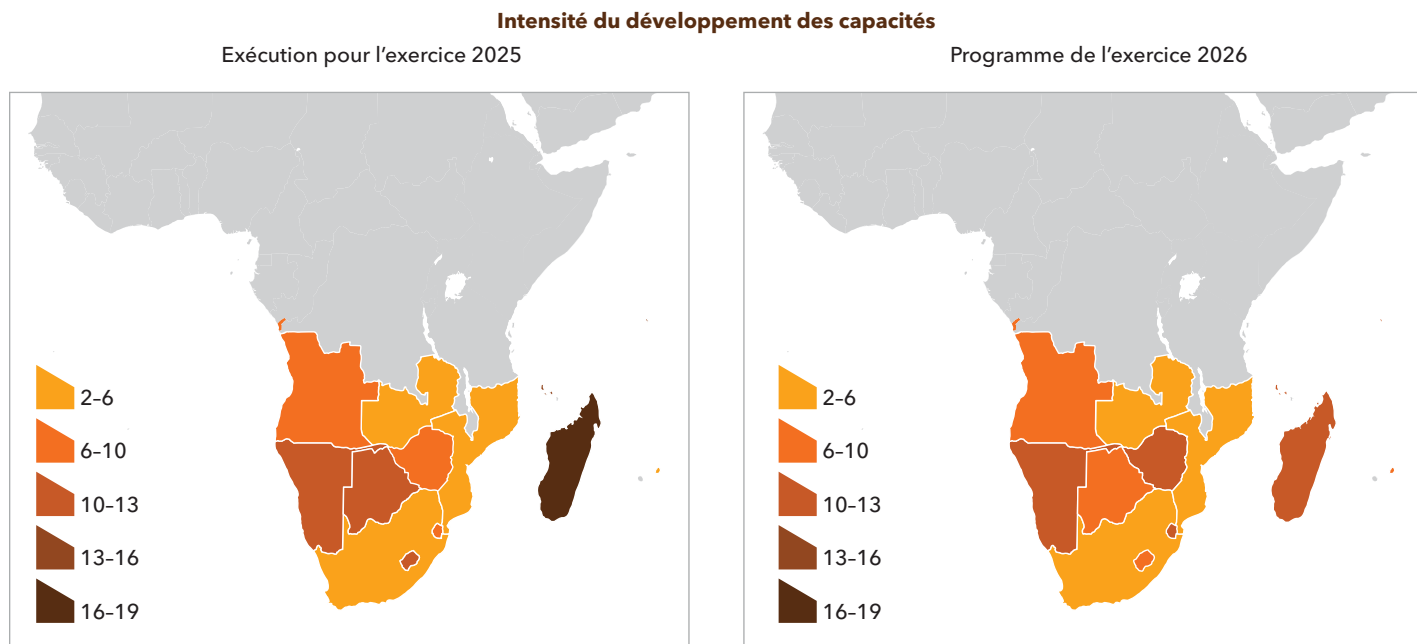
exemples figurent dans ce rapport, notamment les progrès réalisés sur le plan de l'information et la transparence budgétaires (recettes, dépenses, risques budgétaires et endettement), la mobilisation des ressources intérieures, la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette pour mieux faire face aux vulnérabilités liées à l'accumulation de la dette, le renforcement de la réglementation

prudentielle relative à la cybersécurité, ainsi que l'amélioration de la couverture et de la qualité des statistiques macroéconomiques. Certains résultats correspondent à l'atteinte de repères structurels fixés dans le cadre de programmes appuyés par le FMI. Au terme de l'exercice 2025, environ 48 % des résultats attendus et 61 % des étapes clés des projets de développement des capacités de l'AFRITAC

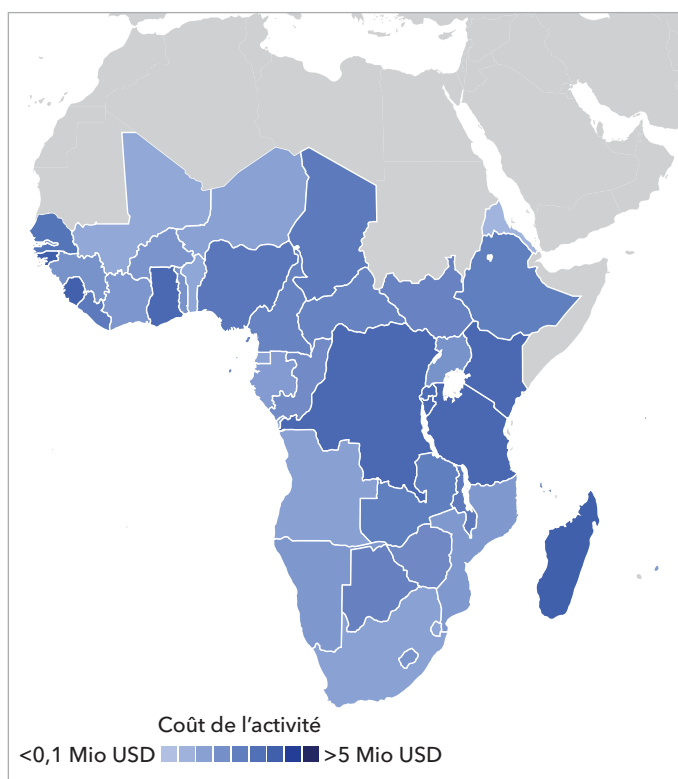
Sud ont été pleinement ou largement atteints (graphique 9)⁵. Environ 80 % des projets de développement des capacités arrivent à échéance avant l'exercice 2029 (graphique 10). La poursuite des prestations de développement des capacités pour permettre aux pays membres d'atteindre plus rapidement les résultats et les étapes prévus est essentielle afin de rentabiliser pleinement les investissements considérables déjà consentis.

⁵ Au 14 juillet 2025

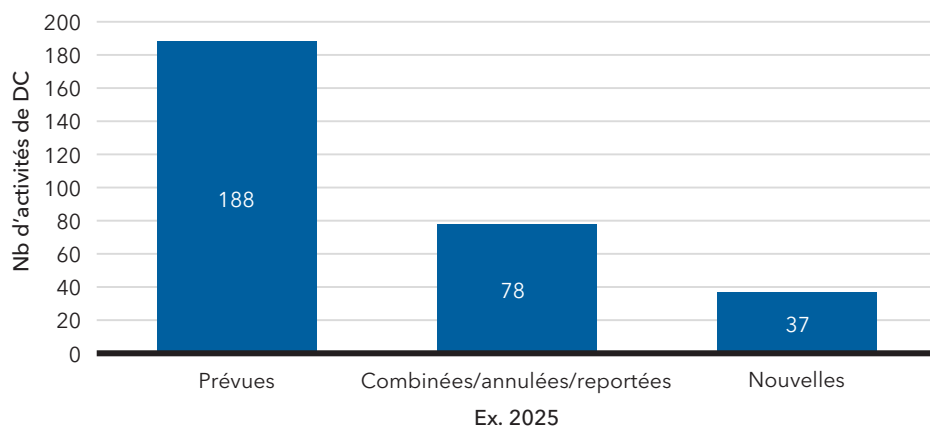
GRAPHIQUE 6. INTENSITÉ DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS (VOLUME D'ACTIVITÉ – EXERCICES 2025 ET 2026)



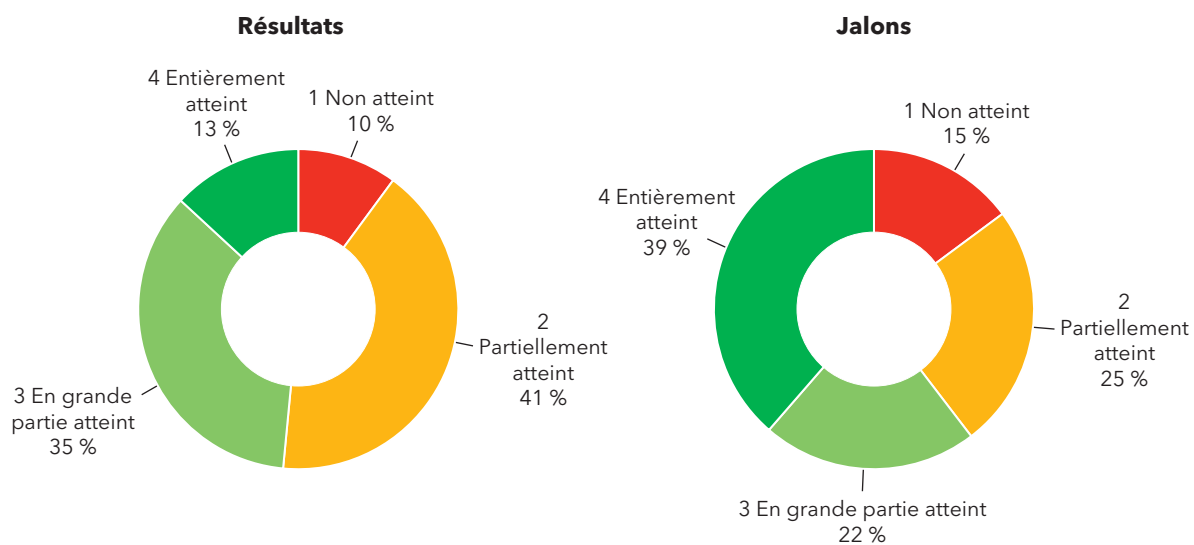
GRAPHIQUE 7. INTENSITÉ DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS (EN DOLLAR, EXERCICE 2025)



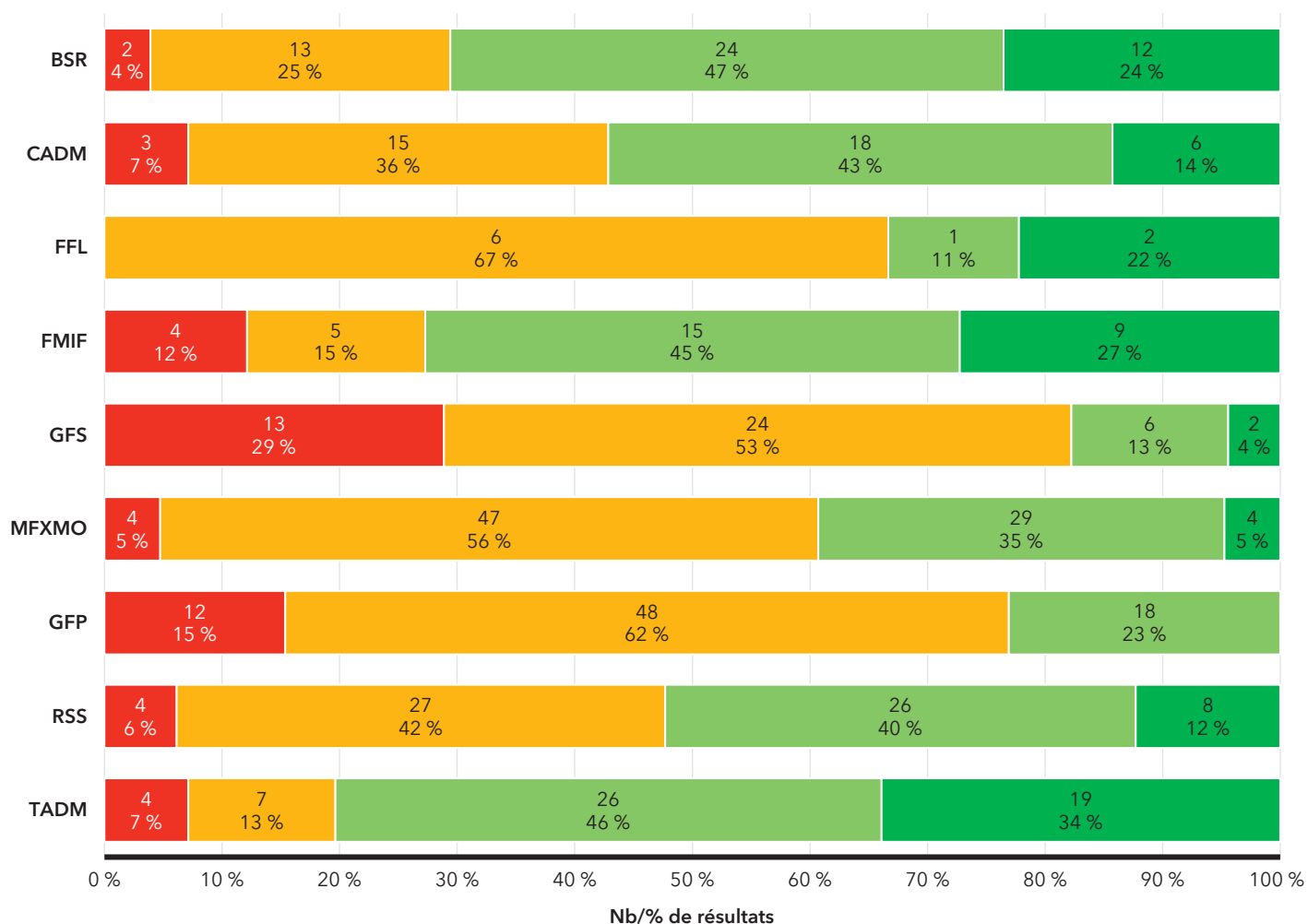
GRAPHIQUE 8. RÉVISIONS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'EXERCICE 2025



GRAPHIQUE 9. SITUATION DES JALONS ET DES RÉSULTATS



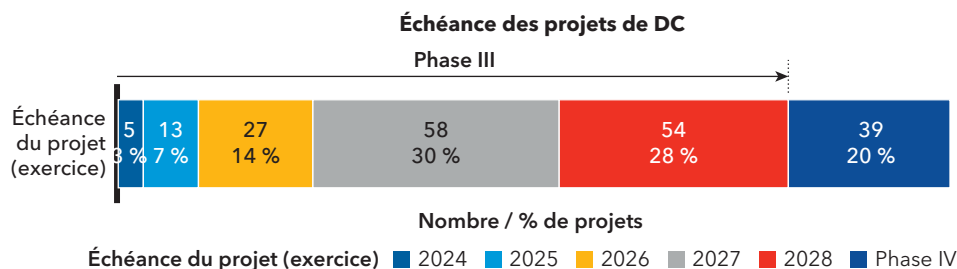
Note des résultats par programme de financement



Notes de résultats ■ 1 Non atteint ■ 2 Partiellement atteint ■ 3 En grande partie atteint ■ 4 Entièrement atteint

BSR = Banking Supervision and Regulation (contrôle et réglementation bancaires) ; CADM = Customs Administration (douanes) ; FFL = Financial and Fiscal Law (droit financier et budgétaire) ; FMIF = Financial Market Infrastructure and Fintech (infrastructures des marchés financiers et fintech) ; GFS = Statistiques de finances publiques et de la dette du secteur public ; MFXMO = Money and FX Market Operations (opérations sur les marchés monétaires et de change) ; PFM = Public Financial Management (GFP, gestion des finances publiques) ; RSS = Real Sector Statistics (statistiques du secteur réel) ; TADM = Tax Administration (administration fiscale).

GRAPHIQUE 10. ÉCHÉANCE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS



Les [bulletins d'information](#) de l'AFRITAC Sud présentent en détail l'exécution du programme de travail de l'exercice 2025 et comportent un rapport de synthèse des activités. Ils sont complétés par des rapports d'assistance technique destinés aux membres du comité d'orientation qui ont signé des accords de confidentialité. Le présent rapport et l'annexe III contiennent des exemples de l'impact du développement des capacités (exercices 2024 et 2025).

PROGRAMME SUR LE SECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

En collaboration avec le département des finances publiques du FMI, l'AFRITAC Sud continue de soutenir les initiatives destinées à améliorer les finances publiques et à rétablir la marge de manœuvre budgétaire des pays. Ces initiatives comprennent la **mobilisation des ressources intérieures**, l'accélération de la **facilitation des échanges commerciaux régionaux et interrégionaux**, le renforcement de la **GFP**, l'amélioration des **dispositifs de gouvernance**, les **solutions de govtech** et la prise en compte des **vulnérabilités liées à l'endettement** et des défis posés au Trésor public par le **changement climatique**. Dans le domaine des recettes, la priorité porte sur l'amélioration de l'administration fiscale et douanière, notamment par la facilitation des échanges, le recouvrement des

arriérés, les services aux contribuables, l'analyse des données, les réformes organisationnelles et le renseignement et la gestion des risques. Les activités relatives à la GFP apportent un soutien important aux ministères des Finances dans les domaines suivants : gestion du budget et des cadres budgétaires ; exécution du budget ; information et transparence budgétaires ; gestion de la trésorerie et de la dette ; intégration des risques budgétaires dans le processus budgétaire, y compris les risques liés aux entreprises publiques ; gestion des investissements publics, incluant l'évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat (EGIP-C) ; gouvernance en matière de données budgétaires ; cadres juridiques de la GFP et revue fonctionnelle des ministères des Finances.



Mission exploratoire sur les industries extractives, Namibie (mai-juin 2024)

ENCADRÉ 1. QUELQUES EXEMPLES DE L'IMPACT ET DE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS – RECONSTITUTION DE L'ESPACE BUDGÉTAIRE POUR L'AVENIR

Les projets de développement des capacités ont récemment permis d'apporter un appui à des pays membres dans les domaines suivants : renforcement de la gestion des investissements publics (Botswana) ; finalisation du décret portant création de la nouvelle direction des domaines et du cadastre (Comores) ; mise en œuvre d'un ensemble de régimes d'opérateurs

pour le contrôle des droits d'accise et renforcement de la gestion du risque de non-conformité (Eswatini) ; élaboration d'un rapport financier annuel consolidé sur les entreprises publiques (Namibie, Lesotho et Zambie) ; traitement des pertes et des recettes non perçues en raison des difficultés liées à l'administration des exonérations et des allègements fiscaux (Madagascar) ; renforcement

du leadership pour l'administration des recettes et numérisation de la préparation et de la gestion du budget (Namibie) ; lancement de réformes liées au climat au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité et numérisation de l'administration des recettes (Seychelles) ; et mobilisation des recettes grâce à l'amélioration de la gestion des risques et du contrôle fiscal (Zimbabwe).

ENCADRÉ 2. AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RISQUES BUDGÉTAIRES – ZAMBIE

La Zambie avance dans la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques et est en train de restructurer sa dette. Dans le cadre d'un programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, les mesures de réforme incluent des objectifs structurels et quantitatifs de rétablissement de la viabilité des finances publiques et de la stabilité économique. Le soutien du département des finances publiques et du programme de développement des capacités de l'AFRITAC Sud complète l'action des autorités en faveur de la transparence et de la viabilité des finances publiques, en vue de l'atteinte des repères structurels au titre de la FEC, notamment l'intégration de la gestion des risques budgétaires dans le processus d'élaboration du budget.

Des progrès notables ont été réalisés pour renforcer la capacité institutionnelle et technique à gérer les risques budgétaires et à améliorer le contrôle financier des entreprises publiques. L'AFRITAC Sud a formé des fonctionnaires aux outils de quantification et d'analyse des risques budgétaires des entreprises d'État, tels que l'outil de vérification de l'état de santé des entreprises publiques, les tests de résistance de ces entreprises et l'outil d'évaluation des garanties et des prêts. Ces outils ont été mis au point par le département des finances publiques et sont déjà utilisés pour l'évaluation des risques de crédit lors des demandes de prêts et de garanties. Avec l'appui du département des finances publiques et de l'AFRITAC Sud, les politiques relatives aux entreprises d'État sont

en cours d'examen afin de renforcer le cadre institutionnel et de gouvernance de ces entreprises. Le premier rapport annuel approuvé de la Zambie sur les entreprises publiques est paru en mai 2025.

En dehors de la Zambie, l'outil de vérification de l'état de santé des entreprises publiques a été adopté par le Lesotho, le Botswana, l'Afrique du Sud, Madagascar, les Comores, les Seychelles, la Namibie et le Mozambique afin de quantifier et d'analyser les risques budgétaires liés aux entreprises publiques. D'autres activités sont prévues pour assister les autorités dans la divulgation et la communication des risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

ENCADRÉ 3. MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES – COMORES ET MADAGASCAR

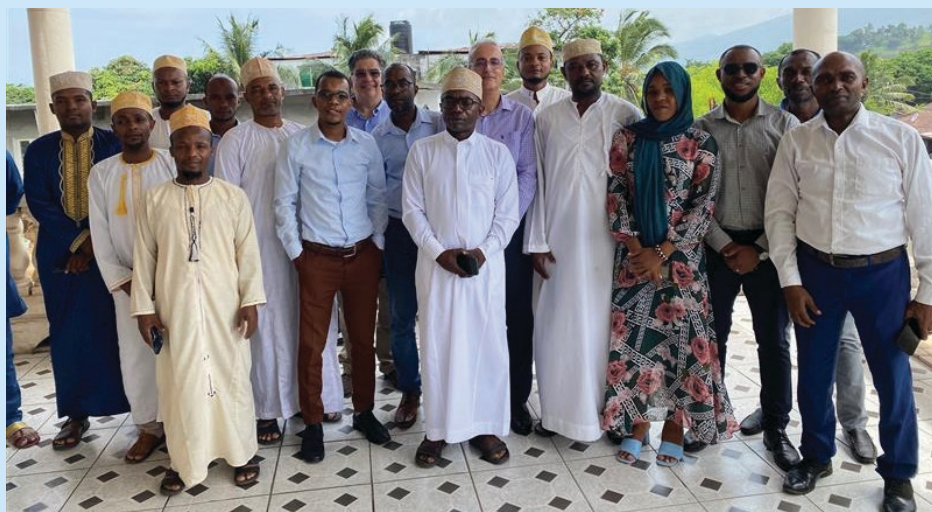
Aux Comores et à Madagascar, l'assistance technique relative au fisc et aux douanes a porté sur la question des pertes et des recettes non perçues en raison des difficultés d'administration des exonérations et des allègements fiscaux. L'assistance technique a aidé les deux pays à recenser les recettes non perçues, à élaborer des plans pour recouvrer les pertes et à renforcer les contrôles afin d'éviter que ces pertes ne se reproduisent. Aux Comores, cette activité était directement liée à deux repères structurels à satisfaire à



Mission de septembre 2024 pour l'élaboration du plan stratégique (Madagascar – douanes)

ENCADRÉ 3 (SUITE). MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES – COMORES ET MADAGASCAR

fin 2024, à savoir la rédaction, avant le 30 septembre 2024, d'un rapport sur les arriérés recensant les contribuables ayant des droits de douane impayés, et le recouvrement, avant fin 2024, d'au moins 50 % des droits de douane non perçus au titre des régimes suspensifs qui étaient exigibles au 30 juin 2024. Le premier objectif a été atteint. L'assistance technique se poursuit pour assurer la satisfaction du deuxième repère structurel. Un appui a aussi été apporté pour mettre en place une unité de politique fiscale qui élaborera les réformes afférentes.



Mission de janvier 2025 sur l'amélioration de la gestion des risques (Comores – douanes)

ENCADRÉ 4. MOBILISATION DES RECETTES GRÂCE À UNE ANALYSE AVANCÉE DES DONNÉES – MAURICE

Après avoir bénéficié de l'assistance technique de l'AFRITAC Sud sur l'analyse avancée des données (AAD), l'Autorité des recettes de Maurice (MRA) a opéré une transition majeure pour utiliser l'AAD pour une meilleure gestion des risques dans les domaines fiscal et douanier. Pour donner suite aux principales recommandations formulées par les missions, la MRA a recruté des assistants-experts en données au sein de son unité de gestion des risques fiscaux (UGRF). Elle a aussi adopté, comme principal outil

d'analyse des données, la plateforme open source KNIME, qui avait été présentée par les experts du FMI.

L'UGRF utilise l'AAD pour perfectionner le modèle initial de sélection des dossiers d'audit. Les agents de la MRA travaillent aussi à l'élaboration et à l'évaluation de modèles analytiques permettant d'améliorer l'efficacité des opérations d'audit et de sélectionner les dossiers de manière plus ciblée et fondée sur des preuves.

La MRA développe sa capacité à traiter et analyser des ensembles de données volumineux et complexes grâce à une utilisation plus large de l'analyse, au-delà de l'audit. En complément de l'analyse des données, l'UGRF élargit son expertise d'extraction de données sur le web : il s'agit d'identifier de nouveaux contribuables exerçant une activité de commerce électronique et qui sont susceptibles de ne pas être en règle avec le fisc.



Atelier régional sur l'analyse miroir des données (Maurice, septembre 2024)



Mission sur le développement d'un leadership structuré (Angola, octobre 2024)



Atelier sur mesure consacré aux agents des douanes de Maurice sur l'application pratique des principes de gestion des risques (avril 2025)



Mission sur la conception d'une feuille de route pour le passage à l'IPSAS (Angola, septembre 2024)

Dans le domaine budgétaire, les formations assurées par l'AFRITAC Sud visent en grande partie le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de grandes réformes de la GFP et de l'administration des recettes, questions clés pour la région. Au cours de l'exercice 2025, les axes d'intervention du Centre ont été les suivants : contrôle et gestion des arriérés de dépenses, gestion des risques budgétaires pour la viabilité des finances publiques (activités

distinctes pour les pays anglophones et lusophones/francophones et en collaboration avec trois autres AFRITAC pour ces derniers) et renforcement du cadre budgétaire à moyen terme. Le programme de l'exercice 2026 comprend un atelier précurseur sur la **gestion des recettes du secteur informel**, destiné aux agents des douanes et des impôts. Il s'agit de leur permettre de mieux cerner ce secteur, qui est une source de recettes intérieures et un moyen potentiel

d'autonomisation des femmes, grâce à la facilitation des échanges et à la migration vers le secteur formel. Le Centre prévoit aussi de poursuivre le développement des capacités sur des éléments de l'**ISORA**, de **TADAT**, de la **conformité fiscale** et de la **fonction macrobudgétaire**. Ceux-ci sont nécessaires aux autorités pour renforcer l'administration fiscale et produire des budgets réalistes.



Norosoa Harimino Rakotohasina
cadre au Trésor public,
ministère de l'Économie et des
Finances, Madagascar.

« Les discussions sur la stratégie de résorption des arriérés de dépenses ont été très instructives [...] le partage des expériences de différents pays aidera considérablement à éviter l'accumulation d'arriérés de dépenses dans les années à venir ».

Atelier : Prévention et gestion des arriérés de dépenses



Brian Gondwe
responsable principal de la
gestion des risques, ministère des
Finances et du Plan, Zambie.

« Le thème et les présentations étaient parfaitement adaptés pour soutenir mon pays, qui se remet du phénomène *El Niño*, et pour renforcer sa résilience et sa durabilité afin de gérer les risques budgétaires à court et à long terme ».

Atelier : Gestion des risques budgétaires et viabilité des finances publiques

ENCADRÉ 5. PROGRAMME DE DÉTACHEMENTS D'EXPERTS – ZAMBIE AUPRÈS DE LA GÉORGIE ET DE L'UGANDA

Des fonctionnaires zambiens ont bénéficié du programme de détachement professionnel de l'AFRITAC Sud auprès des ministères des Finances de la Géorgie et de l'Ouganda, dans le cadre d'un programme d'échange sur la gestion des risques budgétaires et la gestion des investissements publics. Un groupe composé de six fonctionnaires du ministère des Finances et du Plan s'est rendu en Géorgie en mai 2024. Le programme de travail portait sur les

aspects suivants : le cadre juridique de la gestion des risques budgétaires, les dispositions organisationnelles, les méthodes d'évaluation et de gestion des risques budgétaires, ainsi que les pratiques en matière de surveillance, de communication et de divulgation des risques budgétaires. Ce détachement concernait des fonctionnaires qui travaillaient étroitement sur ces questions et à la publication du rapport annuel sur les entreprises publiques (encadré 3).

L'AFRITAC Sud a par ailleurs facilité la visite de cinq fonctionnaires zambiens auprès d'homologues en Ouganda sur le thème de la gestion des investissements publics. Le groupe a rencontré différentes parties prenantes et a pu découvrir un cadre de gestion des investissements publics bien conçu et considérablement amélioré par rapport à d'autres systèmes comparables dans la région. Cette visite a été cofinancée par le gouvernement zambien



Visite de fonctionnaires zambiens auprès d'homologues en Géorgie sur le thème de la gestion des risques budgétaires (mai 2024)

Par insuffisance de financement, les activités de développement des capacités financées par l'AFRITAC Sud devront être réduites dans tous les domaines. Cette baisse sera toutefois compensée en partie par l'assistance technique assurée par le département des finances publiques et le siège du FMI, financée par le PFMP et à travers l'accord récemment conclu avec l'UE sur le programme de partenariat pour la GFP. L'AFRITAC Sud coordonne avec le département des finances publiques l'utilisation éventuelle des soldes de

clôture du **guichet COVID-19 du JSA** et de la **facilité pour la gouvernance des infrastructures du JSA**, respectivement pour des missions aux Comores et à Madagascar et pour l'EGIP/l'EGIP-C.

Pour améliorer les pratiques de GFP dans la région, les principaux risques et défis liés à la mise en œuvre concernent le renforcement du soutien des hauts responsables aux réformes, notamment en matière d'exécution et de contrôle budgétaires. Le taux de rotation élevé du personnel dans les

principaux services bénéficiaires du développement des capacités peut aussi limiter l'absorption de l'assistance technique et de la formation. Par ailleurs, le manque de coordination entre les services, qui se traduit souvent par une mauvaise interconnexion des systèmes informatiques, peut aussi poser un problème. C'est le cas en particulier pour certaines réformes, comme la mise en place de contrôles budgétaires ou de l'IFMIS, qui exigent de fortes capacités de coordination.



Réunion du comité d'orientation de l'AFRITAC Sud – juin 2025 : panel sur le passage à la comptabilité sur la base des droits et obligations et la mise en œuvre de l'IPSAS



Atelier sur la prévention et la gestion des arriérés de dépenses (Maurice, octobre 2024)



Atelier sur la gestion des risques budgétaires, pays lusophones ou francophones (Maurice, novembre 2024)

PROGRAMME SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MONÉTAIRE ET FINANCIER

En collaboration avec le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, l'AFRITAC Sud poursuit son appui aux projets de développement des capacités afin d'améliorer les opérations des banques centrales et autres organismes de réglementation financière pour : assurer la **résilience du secteur financier** et la **préparation aux crises** en mettant en œuvre les recommandations des revues de la stabilité du secteur financier (RSSF) ; renforcer les dispositifs de **prêt en dernier ressort**, le contrôle du secteur financier (y compris la gouvernance, les risques de liquidité, les cyberrisques et la surveillance fondée sur les risques), l'application des **systèmes de prévision et d'analyse (SPA)**, la **communication sur la politique monétaire** et la mise en œuvre de cette politique, les **opérations sur les marchés des changes**, les **cadres de la surveillance fondée sur les risques**, la conformité aux normes internationales d'information financière (IFRS) et le développement et le contrôle des **systèmes de paiement** ; et améliorer les pratiques de **gestion de la dette**, notamment l'enregistrement, la déclaration, le suivi et



Atelier régional sur la réglementation et la surveillance des risques pour la cybersécurité, Maurice (juillet 2024)

l'analyse de la dette, la législation, les cadres et dispositifs institutionnels et la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette. Ces thèmes correspondent aux priorités exprimées par les banques centrales. Le niveau élevé de la dette et la vulnérabilité accrue de la plupart des pays suscitent une inquiétude croissante. En réponse, les pays membres devraient adopter de manière proactive les meilleures pratiques de gestion de la dette⁶. En collaboration avec les

départements des finances publiques, juridique, des statistiques et des marchés monétaires et de capitaux du FMI, l'AFRITAC Sud continuera à donner la priorité à des activités de développement des capacités sur les statistiques, la législation et la gestion de la dette afin de renforcer les cadres macrobudgétaires et les dispositifs institutionnels qui permettent de gérer les vulnérabilités liées à l'endettement.

⁶ À compter de l'exercice 2026, un nouveau financement dédié, au titre du JSA, permettra de financer les activités relatives à la gestion de la dette.

ENCADRÉ 6. QUELQUES EXEMPLES DE L'IMPACT ET DE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS – ACCROISSEMENT DE LA RÉSILIENCE DU SECTEUR FINANCIER ET PRÉPARATION AUX CRISES

En collaboration avec le département des marchés monétaires et de capitaux, l'assistance technique de l'AFRITAC Sud a contribué aux efforts suivants : renforcer les capacités des contrôleurs à mener des évaluations efficaces dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation, y compris les évaluations

de l'ICAAP (Angola) ; entreprendre des examens sur site concernant la cybersécurité (Zimbabwe) ; améliorer la surveillance et le cadre de l'IMF (Eswatini) ; modifier la loi sur la banque centrale afin de fournir une base juridique pour la mise en place d'un prêteur en dernier ressort (Angola) ;

et promulguer une nouvelle loi afin de fournir une base juridique solide pour la fourniture de liquidités d'urgence, avec un niveau adéquat de transparence concernant la fonction de prêteur en dernier ressort, le pouvoir discrétionnaire de la banque centrale et l'objectif de stabilité financière (Seychelles).

ENCADRÉ 7. MODERNISATION DES OPÉRATIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE – MADAGASCAR

Depuis 2019, Madagascar a entrepris un ambitieux programme de modernisation de sa politique monétaire. Avec le soutien de l'AFRITAC Sud, la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a adopté un train de réformes pour permettre et faciliter la transition vers un régime moderne de ciblage de l'inflation. Un projet d'établissement d'un système de prévision et d'analyse (SPA) a été lancé début 2021. Un cadre de ciblage du taux d'intérêt effectif a été adopté en 2024. Lors de sa dernière mission, un appui supplémentaire a été fourni pour adapter le SPA aux canaux de transmission de la politique monétaire propres au pays et améliorer l'organisation entourant les décisions de politique

monétaire. Il est essentiel pour les banques centrales que leur communication soit efficace afin qu'elles puissent mener à bien leur politique monétaire et gagner la confiance de la population. Dans le cadre du récent accord au titre de la FEC, la BFM s'est engagée à améliorer la communication sur sa politique monétaire. L'AFRITAC Sud a, lors d'une mission récente, apporté des conseils à la BFM pour améliorer la communication sur sa politique monétaire afin d'atteindre le repère structurel afférent au titre de la FEC. L'analyse et les conclusions de la mission s'appuient sur une étude inédite, quantitative et objective, de la communication de la BFM sur

le plan du contenu, de l'impact, de la crédibilité, du style et du format. Cette étude a été réalisée sur la base d'une comparaison avec des pays de référence et à l'aide de grands modèles de langage. L'AFRITAC Sud continuera à développer les capacités de la BFM en vue de la modernisation de son cadre de politique monétaire, le perfectionnement du SPA, le renforcement des processus de décision en matière de politique monétaire et l'évaluation de la perception de sa communication par le public. Le cas de la BFM montre l'importance d'une approche globale et programmatique en ce qui concerne les réformes de la politique monétaire.



Réunion du comité d'orientation de l'AFRITAC Sud – juin 2025 : panel sur les opérations de politique monétaire

ENCADRÉ 8. CAPACITÉ RENFORCÉE DE FORMULATION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE GESTION DE LA DETTE – ESWATINI ET MOZAMBIQUE

Eswatini : Avant de bénéficier de l'assistance technique de l'AFRITAC Sud, Eswatini appliquait une stratégie de gestion de la dette (SGD) élaborée et mise à jour pour la dernière fois en 2021. Compte tenu de l'évolution des conditions du marché mondial et intérieur, cette version de la SGD ne peut plus guider efficacement les décisions d'emprunt de l'État. Les autorités ont jugé nécessaire de procéder à une mise à jour afin que les coûts et les risques associés aux nouvelles possibilités d'emprunt soient clairement identifiés et pris en compte. Comme dans nombre d'autres pays, la mise en œuvre de cette SGD et des stratégies antérieures a été limitée par l'absence de plans d'emprunt réalisables. Le bureau de gestion de la dette n'avait pas les capacités nécessaires pour mettre à jour la SGD et élaborer un plan d'emprunt annuel (PEA). De nouvelles mesures ont dû être prises pour renforcer les capacités nécessaires à l'internalisation des nombreux concepts intégrés dans l'analyse de la SGD.

Intervention : Une mission d'assistance technique de l'AFRITAC Sud a formé les autorités en 2023 à l'application d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme. L'objectif était d'évaluer les compromis coût-risque des options de financement potentielles et d'identifier une stratégie conforme aux préférences des pouvoirs publics en matière de coûts et de risques, tout en réduisant les vulnérabilités liées à l'endettement. Les responsables de la gestion de la dette ont également été



L'équipe de mission de l'AFRITAC Sud avec le ministre des Finances, M. Neal Rijkenberg, lors de la réunion de clôture.

formés à l'utilisation de l'outil analytique du PEA, qui propose une approche structurée et cohérente pour élaborer des PEA conformes aux stratégies approuvées et aux budgets annuels.

Résultat : Après la fourniture de cette assistance technique, les autorités ont été en mesure d'élaborer et de publier pour la première fois leurs propres SGD et PEA (voir ici la [SGD](#) et le [PEA](#)). Elles s'engagent à réviser régulièrement la stratégie et à l'adapter en fonction de l'évolution de la situation macroéconomique et des conditions du marché, conformément aux bonnes pratiques.

Mozambique : Grâce à l'appui conjoint du FMI et de la Banque mondiale à une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, les autorités peuvent mieux évaluer les compromis

coût-risque des options de financement potentielles et identifier une stratégie conforme aux préférences des pouvoirs publics en matière de coûts et de risques, tout en réduisant les vulnérabilités liées à la dette. Les autorités s'engagent par ailleurs à réviser régulièrement la stratégie et à l'adapter en fonction de l'évolution de la situation macroéconomique et des conditions du marché. Pour surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre d'une SGD, l'AFRITAC Sud a formé des fonctionnaires à l'utilisation d'un nouvel outil développé par le FMI et la Banque mondiale et d'un outil analytique du PEA. Sur le plan intérieur, l'outil permet aux autorités d'élaborer un calendrier d'émission, suivant un schéma d'émission régulier, afin de favoriser le développement du marché intérieur de la dette, ce qui est un objectif important de la gestion de la dette pour le Mozambique.



Mission sur la mise en œuvre de la politique monétaire, Madagascar (du 10 au 23 juillet 2024)



Atelier sur les opérations de gestion du passif (Afrique du Sud, janvier 2025)

Au cours de l'exercice 2025, la formation assurée par l'AFRITAC SUD a été axée sur les thèmes suivants : surveillance de la gouvernance d'entreprise, gestion prudentielle des risques, normes IFRS 9, paiements numériques, pratiques de taux de change multiples, bilan de la banque centrale, communication de la banque centrale, PEA (en collaboration avec le MEFMI et la Banque mondiale), marchés obligataires en monnaie locale (avec le département juridique et la Banque mondiale), opérations de gestion du passif, cadre relatif au risque souverain et à la viabilité de la dette (avec le MEFMI et le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et gestion de la dette (avec le département juridique). L'AFRITAC Sud a financé un détachement professionnel de quatre fonctionnaires de la banque centrale de Madagascar en Albanie et en Roumanie afin de partager leurs expériences en matière de développement du marché interbancaire.

Le plan de formation pour l'exercice 2026 met l'accent sur l'intégration des risques financiers liés au climat dans les politiques et processus de surveillance. La réduction du nombre de formations régionales, qui passe de 15 pour l'exercice 2025 à 3 pour l'exercice 2026, s'explique en grande partie par les ajustements rendus nécessaires par la réduction du budget de fonctionnement pour l'exercice 2026. L'AFRITAC Sud financera un atelier régional sur la surveillance des risques



Ahamada Madi Hadidja
contrôleur des institutions
financières, Comores.



Détachements d'experts (Albanie)



Détachements d'experts (Roumanie)

financiers liés au climat, ainsi que deux ateliers consacrés aux activités de gestion de la dette, qui constitueront une priorité pour l'exercice 2026. Le Centre prévoit aussi d'organiser des séminaires en ligne sur divers sujets, comme la gouvernance et les systèmes de paiement rapide, de tirer parti des possibilités de formation

offertes par d'autres centres (comme en 2025 avec le SARTTAC, l'AFRITAC Ouest 2 et l'AFRITAC Est) et de continuer les détachements d'experts permettant un apprentissage entre pairs afin de compenser en partie la réduction du nombre d'ateliers régionaux réunissant plusieurs pays.

« Lors de l'atelier, plusieurs outils ont été proposés pour nous permettre de jeter les bases nécessaires à l'élaboration ou à l'amélioration des réformes concernant le cadre juridique de la gestion des risques ».

Atelier : Principaux risques et risques émergents, gouvernance et analyse des modèles économiques



Vijayantimala Ramful

chef par intérim des opérations sur le marché financier, Bank of Mauritius.

« Les conférences et les expériences partagées par les différents pays ont fourni des informations précieuses sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du cadre de politique monétaire et sur la nature des pratiques de taux de change multiples ».

Atelier : Opérations de la politique monétaire et pratiques de taux de change multiples



Sharon Commettant

analyste de la dette, ministère des Finances, Seychelles.

« L'atelier permettra de renforcer les connaissances sur le lancement d'une opération de gestion du passif [...] et sur les procédures à mettre en place avant sa mise en œuvre ».

Atelier : Opérations de gestion du passif



Shardhanand Gopaul

directeur de la comptabilité et du budget, Bank of Mauritius, Maurice.

« L'atelier a permis de comprendre comment la politique monétaire et la politique de change influencent les différents éléments du bilan et l'interaction entre eux ».

Atelier : Compte de patrimoine et solvabilité des politiques des banques centrales

L'AFRITAC Sud va étudier avec le département des marchés monétaires et de capitaux les options de financement par d'autres dispositifs, notamment les projets de **RSSCDI** et de **RSSF**.

Les risques et les difficultés de mise en œuvre varient selon les pays et les bénéficiaires des activités de

développement des capacités. En général, ils concernent les effectifs et leur rotation, qui ont une incidence sur la capacité d'absorption, la disponibilité de compétences locales dans les domaines où elles font défaut, ainsi que les changements fréquents de cadres supérieurs et de régimes politiques. Dans de nouveaux

domaines d'activité (fintech, monnaies numériques, cybersécurité, risques climatiques), l'insuffisance de connaissances et de capacités dans la région risque de retarder les réformes et la réalisation des projets de développement des capacités.



Réunion du comité d'orientation de l'AFRITAC Sud – juin 2025 : panel sur le renforcement des pratiques de gestion de la dette dans la région couverte par l'AFRITAC Sud.



Des fonctionnaires namibiens participent à un atelier organisé par le SARTTAC sur les normes IFRS9 et la surveillance des pertes de crédit attendues (Bhoutan, août 2024)



Atelier sur les opérations de gestion du passif (Afrique du Sud, janvier 2025)



IMF-REGIONAL TECHNICAL ASSISTANCE CENTERS FOR EAST AND SOUTHERN AFRICA
COURSE ON DEBT MANAGEMENT, DEBT TRANSPARENCY
AND INVESTOR RELATIONS DMIR
APRIL 21-25, 2025 ARUSHA TANZANIA





Mission sur la fourniture de liquidités d'urgence (Botswana, septembre 2024)



Mission sur les opérations de change de la banque centrale (Madagascar, septembre 2024)



Atelier sur la gestion de la dette, la communication de données sur la dette et les relations avec les investisseurs (Tanzanie, avril 2025)



M. Rashad Cassim, vice-gouverneur, SARB



Atelier sur le paiement transfrontalier à l'ère numérique (Afrique du Sud, mars 2025)

PROGRAMME DE STATISTIQUES

Le programme de statistiques, assuré en collaboration avec le département des statistiques du FMI, cherche à améliorer la qualité et la diffusion des statistiques macroéconomiques dans la région, en particulier pour ce qui est des **comptes nationaux**, des **prix**, des **SFP** et des **SDSP**. D'autres axes de travail statistiques (statistiques monétaires et de balance des paiements, indicateurs à haute fréquence et initiatives en matière de normes de données) sont pilotés par le département des statistiques au siège du FMI. Le travail de l'AFRITAC Sud auprès

des instituts de statistique reste axé sur la **mise à jour ou l'élaboration des indices des prix**, le **changement d'année de référence des comptes nationaux** et l'**amélioration de la couverture, de la périodicité et de la diffusion des données officielles** conformément aux manuels actualisés, et ce, afin de mieux aider les décideurs et les autres utilisateurs de données. À partir de l'exercice 2025, le Centre a lancé la prestation à grande échelle de développement des capacités sur les SFP et les SDSP destinée aux fonctionnaires des ministères des

Finances et des instituts de statistique. Ces activités répondent aux préoccupations croissantes au sujet de l'insuffisance des données dans le secteur des finances publiques et des faiblesses institutionnelles, obstacles à une gestion efficace de la dette publique et sources de vulnérabilité⁷. La qualité et les normes des données continuent de s'améliorer dans la région, mais les divergences entre les comptes sectoriels, la disponibilité limitée d'indicateurs à haute fréquence et l'adéquation des données restent préoccupantes.



Mission sur l'extension de la couverture institutionnelle des SFP (Zambie, janvier 2025)

⁷ La diversification du portefeuille d'activités de l'AFRITAC Sud répond à la demande croissante d'amélioration des statistiques budgétaires et de la gestion de la dette, qui sont essentielles pour la surveillance et les décisions de politique économique.

ENCADRÉ 9. IMPACT ET EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS – DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS RELATIVES AUX STATISTIQUES DANS LA RÉGION COUVERTE PAR L'AFRITAC SUD

L'assistance apportée dans le domaine des statistiques du secteur réel aidera les pays membres à entreprendre ou achever le changement de l'année de référence de leurs comptes nationaux, à élargir la couverture et à poursuivre la mise à jour de l'indice des prix à la consommation (IPC) ou l'élaboration de l'indice des prix à la production (IPP) selon les bonnes pratiques. Le développement des capacités sur les SPS et les SDSP devrait aider à améliorer davantage la gestion de la trésorerie et de la dette, à renforcer les cadres macrobudgétaires, notamment les scénarios de risques budgétaires et la communication de données, à rendre

l'analyse de la politique budgétaire plus fiable et à consolider les cadres juridiques et institutionnels pour la gouvernance et la transparence des données sur les finances publiques.

Parmi les dernières avancées, on peut citer : le changement de l'année de référence des comptes nationaux (Angola, Comores, Eswatini); l'amélioration des estimations annuelles et trimestrielles du PIB pour le Lesotho, Madagascar, Seychelles et Maurice; la mise à jour des pondérations de l'IPP (Eswatini); la mise à jour des pondérations de l'IPC (Madagascar); et la compilation des données relatives aux

SFP conformément au cadre 2001-14 et aux principes actualisés du Manuel SFP (Botswana, Comores, Maurice et Seychelles). Les prochaines missions RONC menées par le siège du FMI dans certains pays membres (Maurice, Seychelles et Zimbabwe) témoignent de la détermination des autorités à respecter les meilleures pratiques internationales, notamment pour ce qui est de la qualité et de la diffusion des données. Les experts du FMI ont aussi sensibilisé les autorités à la nécessité d'améliorer davantage la qualité et la transparence des données.



Mission sur l'élaboration du questionnaire sur le recensement économique, (Madagascar, juin 2024)



Mission sur l'amélioration de l'établissement des SFP, (Lesotho, juin 2024)

« Les connaissances acquises lors de l'atelier sur les SFP/SDSP et les différentes expériences partagées par les pays vont m'aider à compiler des données plus précises et standardisées, et à garantir la conformité avec le Manuel SFP 2014 ».

Nataniel Volcere, comptable en chef, ministère des Finances, Seychelles.

Atelier : Statistiques des finances publiques et de la dette du secteur public

L'AFRITAC Sud a organisé son premier atelier sur les SFP et les SDSP au cours de l'exercice 2025. L'objectif est de combler les lacunes critiques en matière de données dans le secteur budgétaire, une priorité pour le soutien aux politiques dans le secteur public et le mandat de surveillance du FMI dans la région. Le Centre prévoit d'organiser un autre atelier sur ce même thème au

cours de l'exercice 2026 en réponse à la forte demande des pays membres. Il s'agit principalement de renforcer la capacité des participants pour mieux recueillir les données de SFP et de SDSP, en améliorer la couverture et la ponctualité, et d'assurer la cohérence avec d'autres statistiques macroéconomiques, notamment les statistiques de bilan. Ce séminaire

permettra aussi d'évaluer les besoins dans la région en développement des capacités sur les SFP et les SDSP.

Le volume et la couverture des activités de développement des capacités durant l'exercice 2026 reflètent une redéfinition des priorités : l'accent est mis sur les interventions ayant un impact important et le financement

de projets sélectionnés par le département des statistiques du FMI et au titre du fonds « des données pour des décisions » (D4D). L'AFRITAC Sud continuera de coordonner les services de développement des capacités avec le département des statistiques, notamment en ce qui concerne les possibilités de financement par d'autres instruments du FMI, afin d'appuyer l'amélioration des

statistiques macroéconomiques dans la région. Pour l'exercice 2026, un financement additionnel est prévu au titre du fonds D4D pour les comptes nationaux (Angola et Mozambique), les statistiques des prix (Namibie et Zambie) et les SFP et les SDSP (Angola, Mozambique et Zimbabwe). Des missions sur le cadre d'évaluation de la qualité des données de SDSP seront financées par le Japon au titre du JSA.

En ce qui concerne la compilation régulière des statistiques macroéconomiques, les risques et les difficultés restent liés à l'insuffisance des effectifs des instituts de statistique, à la rotation du personnel, au manque de financement des principales enquêtes et à l'accès restreint aux données administratives et comptables de base.



Atelier sur les statistiques de finances publiques (Maurice, octobre 2024)



Atelier sur les statistiques de finances publiques (Maurice, octobre 2024)

APPUI DANS LE DOMAINE JURIDIQUE

Le développement des capacités sur les aspects juridiques, appuyé par le département juridique du FMI, cherche à consolider les cadres juridiques et institutionnels, notamment pour lutter contre la corruption. L'objectif est aussi de renforcer la législation budgétaire, financière et relative à la dette. Les projets de développement des capacités financés par l'AFRITAC Sud portent actuellement sur la législation douanière, fiscale, bancaire et relative aux activités des

banques centrales ainsi qu'à la dette. En outre, des activités de développement des capacités sont financées par le JSA sur la législation en matière de dette (à partir de l'exercice 2025) et par le département juridique du FMI sur la gouvernance et la lutte contre la corruption (**unité gouvernance et lutte contre la corruption du département juridique**). L'appui durant l'exercice 2026 à la réforme du cadre juridique de lutte contre la corruption en Zambie se concentrera sur

l'adoption et l'application des modifications apportées à la loi anticorruption et la révision d'autres lois, notamment celles sur la déclaration de patrimoine et la protection des dénonciateurs. La Chambre anticorruption des Comores bénéficiera d'une assistance technique au cours du même exercice. Cette assistance portera sur la mise en œuvre de la loi anticorruption en général, et plus particulièrement sur la mise en place du système de déclaration de patrimoine.



Atelier sur la lutte contre la corruption revêtant un caractère critique sur le plan macroéconomique, (Afrique du Sud, mars 2025)

ENCADRÉ 10. MODERNISATION DU CADRE JURIDIQUE DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE – SEYCHELLES

En collaboration avec le département des marchés monétaires et de capitaux et le département juridique du FMI, l'AFRITAC Sud apporte une assistance aux autorités dans la modernisation du cadre juridique de la gestion de la dette publique (GDP) conformément aux bonnes pratiques internationales.⁸ Une évaluation préliminaire par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI de la loi de 2008 sur la gestion de la dette publique a mis en évidence des lacunes qui ont pour effet de nuire à l'efficacité des procédures, de créer des ambiguïtés en matière de gouvernance et de compromettre la transparence

des processus décisionnels liés à la dette. Par la suite, dans le cadre de la réforme du dispositif juridique de la GFP, il a fallu aligner les modifications apportées à la loi sur la gestion de la dette publique et la nouvelle loi prévue sur la GFP. Le département juridique a apporté un appui à l'atteinte d'un repère structurel au titre de la FEC fixé à mars 2025, qui était l'approbation par le Conseil des ministres de la réforme de la loi sur la gestion de la dette publique, conformément aux recommandations formulées par le département des marchés monétaires et de capitaux et le département juridique. Le but était de donner une

base juridique adéquate aux objectifs de gestion de la dette, aux pouvoirs d'emprunt du ministre des Finances, à la répartition claire des rôles et des responsabilités des services techniques chargés de la gestion de la dette publique et à la cohérence avec la réforme en cours du cadre juridique général de la GFP. Après l'approbation par le Conseil des ministres de la réforme de la loi sur la gestion de la dette publique, le département juridique du FMI continue d'apporter son soutien aux autorités dans la rédaction des amendements à cette loi, en vue de la présentation au Parlement de la loi portant modification.

ENCADRÉ 11. GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cet atelier, qui s'est tenu en Afrique du Sud du 24 au 26 mars 2025, était consacré à l'amélioration de la gouvernance et à la réduction des risques de corruption. Il s'adressait à de hauts fonctionnaires de divers pays africains, notamment des ministres, des présidents de cours suprêmes, des procureurs généraux et des chefs de direction. Il a été organisé par le département juridique, en collaboration avec l'IFA et l'AFRITAC Sud. Les discussions ont porté sur le dispositif de lutte contre la corruption du FMI, les stratégies à adopter face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes et l'importance d'un engagement soutenu des principaux acteurs. Les participants ont apprécié l'approche axée sur le partage d'expériences entre pairs et ont exprimé leur satisfaction dans leurs commentaires. L'atelier a aussi proposé 18 études de cas de différents pays, comme à Madagascar sur le rôle de la lutte contre le blanchiment d'argent dans l'action contre la corruption.



Atelier sur la lutte contre la corruption revêtant un caractère critique sur le plan macroéconomique, (Afrique du Sud, mars 2025)

Ces études de cas ont livré des idées pratiques pour s'attaquer aux déficits d'intégrité systémiques et critiques sur le plan macroéconomique. Le séminaire a constitué une excellente plateforme de partage des

connaissances et de collaboration, permettant d'orienter les futures initiatives de gouvernance et de renforcer la lutte contre la corruption dans toute la région.

⁸ Le développement des capacités assuré par le département juridique est dispensé par un expert de longue durée de la législation relative à la dette, sur financement du Japon.

ENCADRÉ 11 (SUITE). GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

SUIVI DE LA MISSION DE DIAGNOSTIC SUR LA GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION – ZAMBIE

L'AFRITAC Sud a continué d'apporter une assistance technique aux autorités dans la mise en œuvre de l'évaluation diagnostique de la gouvernance de 2022, en collaboration avec le département juridique. À la demande du ministère de la Justice au cours de l'exercice 2024, un rapport contenant cinq propositions législatives a été présenté en décembre 2024. Parmi celles-ci figurait le projet de modification de la loi anticorruption, qui a servi de document de référence lors du processus de consultation nationale

en vue de l'adoption de la loi au cours de l'exercice 2026. Les autorités bénéficieront en outre d'un soutien prioritaire pour poursuivre la réforme juridique en matière de lutte contre la corruption, en particulier en ce qui concerne la déclaration de patrimoine et la protection des dénonciateurs. Les organisations de la société civile et d'autres acteurs externes se sont servis du rapport dans leurs activités de plaidoyer auprès du gouvernement, une évolution qui mérite d'être soulignée dans le contexte de la mise en œuvre de l'évaluation diagnostique de la gouvernance. À titre d'exemple, Transparency International a évalué l'état d'avancement de la mise

en œuvre des 11 recommandations formulées par la mission d'évaluation diagnostique de la gouvernance du FMI dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Le FMI (le département juridique et l'AFRITAC Sud) a été régulièrement consulté et a apporté sa contribution tout au long du processus. On attend le rapport d'évaluation final, mais les premières conclusions indiquent qu'une recommandation a été entièrement mise en œuvre, et cinq autres partiellement. De tels résultats seront utiles lors des futures interactions avec les autorités et d'autres parties prenantes externes pour faciliter la mise en œuvre des réformes juridiques.

Les principaux risques qui pèsent sur le programme de développement des capacités tiennent au fait que les investissements dans la mise en place d'une gouvernance et d'initiatives de lutte contre la corruption dans la région pourraient ne pas bénéficier

de la priorité qu'ils méritent. En effet, même si les autorités concernées sont disposées à intensifier leurs efforts, les sources de financement extérieur sont en baisse. Ainsi, les échanges entre les professionnels de la région, comme ceux facilités par l'atelier de haut

niveau décrit ci-dessus, sont très pertinents pour coordonner la recherche de solutions et éviter les revers susceptibles de remettre en cause les progrès importants de la lutte contre la corruption.

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation du Centre porte sur les principaux thèmes qui sous-tendent le programme d'assistance technique et s'appuie sur la collaboration avec d'autres AFRITAC, des partenaires et des organisations régionales. Le programme de formation de l'AFRITAC Sud complète les [cours dispensés en interne et en ligne par l'ICD](#) et de l'IFA. Ces cours visent à renforcer les connaissances et les capacités des fonctionnaires pour formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques

saines. Au cours de l'exercice 2025, le Centre a organisé **25 formations régionales regroupant plusieurs pays** (nombre d'entre elles **en collaboration avec l'IFA, d'autres AFRITAC et IMF, dont cinq sur la gestion de la dette, financées par la CCCDI**), soit le plus grand nombre jamais organisé en une seule année. Cela porte à plus de 9 500 le nombre de fonctionnaires formés depuis 2011. Fait notable, l'AFRITAC Sud est parvenue à la parité en matière de participation (52 % de femmes) au cours de l'exercice 2025,

ce qui montre les progrès accomplis par rapport aux ateliers des années précédentes. Outre les ateliers régionaux avec la participation de plusieurs pays, l'AFRITAC Sud organise plusieurs ateliers nationaux sur mesure. Certains d'entre eux sont combinés à des missions d'assistance technique afin de répondre aux divers besoins de formation nécessaires à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'assistance technique.⁹



Cours sur la modélisation des risques et politiques climatiques, (Afrique du Sud, juillet 2024)

⁹ Quelques exemples d'ateliers sur mesure consacrés à un seul pays au cours de l'exercice 2025 : formation à la surveillance basée sur les risques (Angola, Comores, Eswatini), gestion de trésorerie et prévention des arriérés (Angola), IPSAS (Maurice), information financière et évaluation de projets (Zambie), analyse miroir des données (Comores et Seychelles), établissement de la valeur en douane (Afrique du Sud), prises en pension des titres (Angola et Madagascar) et calcul des taux de référence pour les marchés monétaires (Madagascar).

ENCADRÉ 12. FORMATION CONSACRÉE À UN SEUL PAYS

Une formation sur mesure destinée à des fonctionnaires d'un seul pays, intégrée à des missions d'assistance technique, est essentielle à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'assistance technique. Au cours de l'exercice 2025, les experts de l'AFRITAC Sud ont organisé plusieurs ateliers nationaux pour compléter les missions d'assistance technique dans différents domaines. En voici des exemples : formation sur place sur les éléments

fondamentaux de la surveillance fondée sur les risques et évaluation des risques liés au contrôle bancaire pour la direction du contrôle bancaire de la Banco Nacional de Angola ; formation sur les éléments fondamentaux du contrôle bancaire destinée aux contrôleurs (Afrique du Sud) ; principes directeurs pour développer les capacités des contrôleurs à mener des inspections sur site efficaces (Botswana) ; formation aux techniques MDA pour renforcer le contrôle et

l'audit fiscaux (Comores et Seychelles) ; atelier sur les problèmes non résolus rencontrés par les entreprises publiques dans la préparation des états financiers consolidés et la future norme IPSAS sur la durabilité (Maurice) ; et conseils pratiques sur l'amélioration du format et de la présentation des états financiers annuels, des notes et des informations à fournir, du texte accompagnant les rapports financiers et des rapports en cours d'exercice sur l'exécution du budget (Zambie).

Le plan de formation pour l'exercice 2026 prévoit environ 15 formations multi-pays, ce qui représente une baisse

par rapport à l'exercice 2025 en raison des perspectives difficiles de l'AFRITAC Sud en matière de trésorerie.¹⁰ L'AFRITAC Sud va continuer à s'appuyer sur les calendriers de formation de l'IFA et d'autres AFRITAC pour avoir plus de possibilités de formation et de partage des coûts, en combinant l'assistance technique et des ateliers nationaux sur mesure. Le programme de l'exercice 2026 prévoit le financement de la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires de la région couverte par l'AFRITAC Sud à des ateliers organisés par d'autres AFRITAC. Parmi les exemples, on peut citer la formation sur les comptes nationaux trimestriels dispensée par l'AFRITAC Est, la formation sur la surveillance des risques financiers liés au climat assurée par l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest, et la formation sur la consolidation et la cohérence des données sources organisée par l'AFRITAC Ouest. Les thèmes de formation sélectionnés pour l'exercice 2026 sont particulièrement pertinents pour les pays membres de l'AFRITAC Sud. Ils leur permettront de progresser dans la réalisation de leurs objectifs de stabilité macrobudgétaire, monétaire et financière, ainsi que de bonne gouvernance. Le plan de formation de l'exercice 2026 comprend :

- Un atelier régional de premier plan, en collaboration avec le département juridique et l'IFA, intitulé « **Lever le voile sur les contrats de dette** ». Cet atelier permettra aux participants de comprendre : (1) les formes complexes des contrats de dette ; (2) la législation primaire et secondaire ayant une incidence sur les contrats de dette ; (3) les dispositions institutionnelles et les obligations d'information pour un enregistrement, un suivi et une communication adéquats des données relatives à la dette ; et (4) les principales clauses financières et non financières que tout État souverain doit surveiller de près dans ses contrats de dette, y compris les politiques et clauses de garantie et de confidentialité.
- Un atelier régional, en collaboration avec le département juridique et l'IFA sur **la lutte contre la corruption revêtant un caractère critique sur le plan macroéconomique : leadership et gestion des réformes de gouvernance et de lutte contre la corruption**. Dans le prolongement de la mise en œuvre du cadre de 2018 pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance, cet atelier contribuera à la poursuite du développement des capacités pour l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit. L'atelier favorisera

aussi un échange constructif et un engagement pour diriger et développer des institutions bien gérées, capables de concevoir et de mettre en œuvre des réformes de gouvernance économique et de s'attaquer aux vulnérabilités liées à la corruption et qui sont critiques sur le plan macroéconomique.

- Des cours régionaux organisés par l'ICD/l'IFA sur les **aspects macroéconomiques du changement climatique** et sur **l'inégalité entre les sexes et la macroéconomie**. Le cours sur les aspects macroéconomiques du changement climatique dispense en mai 2025 a porté sur (1) les risques climatiques et le secteur financier ; (2), les mesures d'atténuation, en particulier la fixation des prix du carbone et (3), les éléments à prendre en compte lors de la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Le cours sur l'inégalité entre les sexes et la macroéconomie (financé par la JICA) concernera des fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sensibles au genre.

¹⁰ Y compris des ateliers financés par d'autres instruments du FMI et appuyés par des experts résidents de l'AFRITAC Sud.

Formation pour l'ex. 2025 Statistiques de diversité



Nombre de participants
AFRITAC Sud 564
Pays fragiles ou touchés
par un conflit 117



Participants par langue
Anglophone 75 %
Francophone 11 %
Lusophone 14 %



Sexe
Hommes 48 %
Femmes 52 %



**Collaboration avec les AFRITAC
et les partenaires régionaux**
Séminaires conjoints 20



Participants par organisme
Banque centrale 53 %
Ministère des Finances 36 %
Bureau national de statistiques 2 %
Autorité des recettes 8 %
Autres 1 %



**Modalités de
prestation**
En personne 92 %
Hybride 8 %



Formation par programme
Finances publiques 6
Monétaire et financier 15
Statistiques 1
ICD 2
Juridique 1



**Détachements
professionnels :**
Albanie, Géorgie, Ouganda
Roumanie, Zambie



**Lieu de la
formation**
Maurice 11
Autres pays 14





Cours sur l'inégalité entre les sexes et la macroéconomie (Maurice, novembre 2024)

ENCADRÉ 13. MOBILISATION ET COORDINATION AVEC LE SIÈGE DU FMI ET LES PARTENAIRES

L'AFRITAC Sud poursuit sa collaboration de haut niveau avec les **bénéficiaires du développement des capacités**, les **partenaires de développement**, les **équipes-pays du département Afrique** et les **départements du FMI prestataires d'activités de développement des capacités** afin de garantir la pertinence et l'efficacité du développement des capacités et d'encourager les autorités à s'approprier pleinement les projets afférents. En collaboration avec les départements prestataires de développement des capacités, les conseillers résidents de l'AFRITAC Sud travaillent activement avec les bénéficiaires du développement des capacités pour assurer une assistance technique de suivi et une formation afin d'accélérer la mise en œuvre des recommandations, y compris les priorités du programme. La coordination avec les partenaires de développement repose sur l'identification des besoins supplémentaires en matière de développement des capacités pour faire avancer des programmes communs :

intégration régionale, facilitation des échanges intra et interrégionaux, partage d'informations sur les projets de développement des capacités afin d'exploiter les synergies et d'éviter les redondances. Les experts de l'AFRITAC Sud ont ainsi organisé des réunions de coordination avec les délégations de l'UE (Madagascar, Lesotho et Zambie), le groupe de coordination des donateurs pour la GFP (Madagascar) et la Banque mondiale (bureau de Madagascar) lors de missions d'assistance technique au cours de l'exercice 2025. Le programme de développement des capacités du Centre reste conforme aux priorités stratégiques des organisations régionales (COMESA, SADC, SACU, MEFMI, ESAAMLG, l'ATAF, la CUA, etc.). Ces priorités comprennent des mesures pour améliorer les relations commerciales, la gouvernance, le développement des infrastructures, l'autonomisation des femmes, la qualité des statistiques et le renforcement des capacités.

La coordination avec les équipes du département Afrique et les départements prestataires du développement des capacités reste essentielle pour mieux **intégrer le développement des capacités dans la surveillance et les prêts**, améliorer les synergies et mettre en œuvre une approche centrée sur les pays pour la planification des activités. Au cours de l'exercice 2025, le directeur de l'AFRITAC Sud et des experts résidents ont rencontré dix équipes-pays du département Afrique dans le cadre de missions de consultations au titre de l'article IV et de revues de programmes pour discuter des nouvelles priorités des pays membres en matière de lutte contre la corruption. Les conseillers de l'AFRITAC Sud ont continué à étayer la **stratégie de développement des capacités des pays** et fait part de leurs observations aux équipes du département Afrique en vue des discussions de celles-ci avec les autorités, notamment sur les repères des programmes.

ENCADRÉ 13 (SUITE). MOBILISATION ET COORDINATION AVEC LE SIÈGE DU FMI ET LES PARTENAIRES

Les **missions de sensibilisation** effectuées par le directeur de l'AFRITAC Sud et la division des partenariats mondiaux restent axées sur la recherche de financement afin de combler le déficit de la phase III du programme de l'AFRITAC Sud. Le siège du FMI a notamment mené une mission de sensibilisation en décembre 2024 pour discuter avec les autorités allemandes et belges, ainsi qu'avec la Commission européenne, de l'engagement stratégique du FMI et du financement du développement des capacités. Les missions ont permis de mieux faire comprendre les priorités communes et les possibilités de partenariat. Le directeur de l'AFRITAC Sud a par ailleurs rencontré l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite à Maurice pour discuter de la collaboration et réitérer la gratitude du Centre de compter l'Arabie saoudite comme nouveau membre des comités d'orientation de l'AFRITAC Sud et de l'IFA.

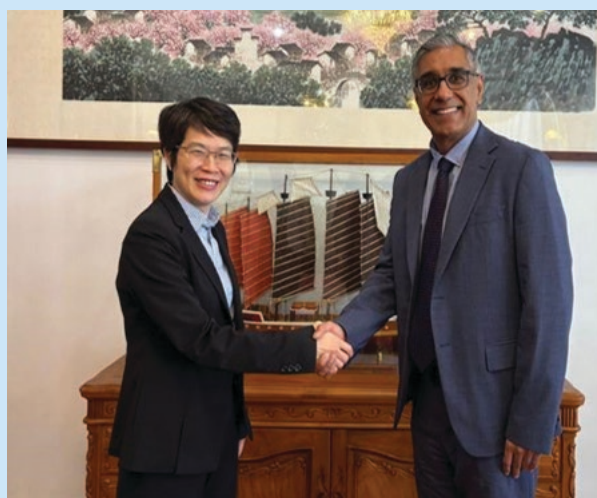
En janvier 2025, M. Jose Maria Troncoso Perera, chef de coopération de la Délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, et le directeur de l'AFRITAC Sud ont conjointement présidé la première réunion annuelle de coordination sur l'accord-cadre actuel de l'UE qui couvre tous les AFRITAC et l'IFA. La réunion a été l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés et d'évoquer les nouveaux axes prioritaires du développement des capacités et les domaines de collaboration future. La délégation de l'UE a mis en lumière la contribution du FMI à un climat propice au développement durable, conforme aux objectifs de l'UE tels que le projet « Global Gateway ». En outre, elle a salué l'amélioration de la visibilité et de la coordination des activités de développement des capacités dans la région.



Réunion annuelle de coordination de l'ECOGOVA (janvier 2025)



Visite de courtoisie du directeur de l'AFRITAC Sud/l'IFA et du directeur adjoint de l'IFA à l'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Maurice en mai 2025



Visite de courtoisie du directeur de l'AFRITAC Sud/l'IFA à l'ambassade de la République populaire de Chine à Maurice en juin 2025

SECTION IV

BUDGET
ET FINANCEMENT

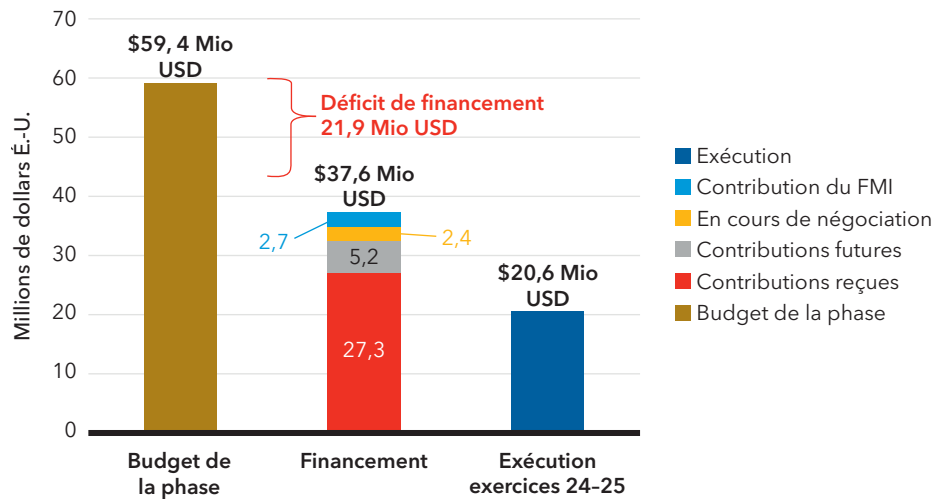
BUDGET ET FINANCEMENT

Le Centre salue les efforts continus déployés par les partenaires donateurs pour aider à combler le déficit de financement de la phase III du programme de l'AFRITAC Sud, mais des risques d'insuffisance du financement subsistent. Depuis la dernière mise à jour présentée au comité d'orientation en décembre 2024, la finalisation d'un accord de financement avec la République populaire de Chine et les engagements de financement supplémentaire pris par l'Arabie saoudite ont contribué à réduire l'écart et à atténuer les contraintes de liquidité pour l'exercice 2026. Le déficit de financement s'élevait à 21,9 millions de dollars à fin avril 2025, soit environ 37 % du budget de la phase III de l'AFRITAC Sud (graphique 11). Compte tenu de l'écart actuel de financement et des prévisions de liquidité, il existe un risque sérieux de ne pas pouvoir maintenir les opérations de l'AFRITAC

Sud après juillet 2026 (graphique 12). La poursuite de la levée de fonds auprès des partenaires existants et nouveaux reste une priorité stratégique pour obtenir des financements supplémentaires permettant de maintenir les services au cours des exercices 2027 et 2028. L'AFRITAC Sud continuera à suivre de près les taux d'exécution des activités et à veiller à ce que les ressources limitées soient réparties de manière efficace. Dans le cadre de son plan d'urgence, le Centre prend les mesures suivantes :

- **Réduction de 15 à 25 % des services de développement des capacités financés par l'AFRITAC Sud** dans tous les domaines. Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2026 est fixé à 8,8 millions de dollars, soit un montant inférieur au résultat de l'exercice 2025, qui s'élevait à 10,4 millions de dollars.
- **Recherche de possibilités de financement de la part d'autres instruments de développement des capacités du FMI et de partenaires donateurs** pour des axes d'activité spécifiques afin de maintenir les projets de développement des capacités ayant un impact important.
- **Collaboration avec d'autres CRDC du FMI** pour exploiter les synergies et réduire les coûts.
- **Mesures pour réduire les coûts :** réduction du nombre d'ateliers régionaux, recours aux modalités virtuelles lorsque cela est possible, limitation de la durée et de la composition des missions en personne lorsque cela est possible, réduction des coûts d'interprétation et de traduction, organisation de missions consécutives afin de réduire les frais de déplacement, etc.

GRAPHIQUE 11. BUDGET POUR LA PHASE III DE L'AFRITAC SUD ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES



GRAPHIQUE 12. PROJECTION DE LIQUIDITÉS DE LA PHASE III DE L'AFRITAC SUD

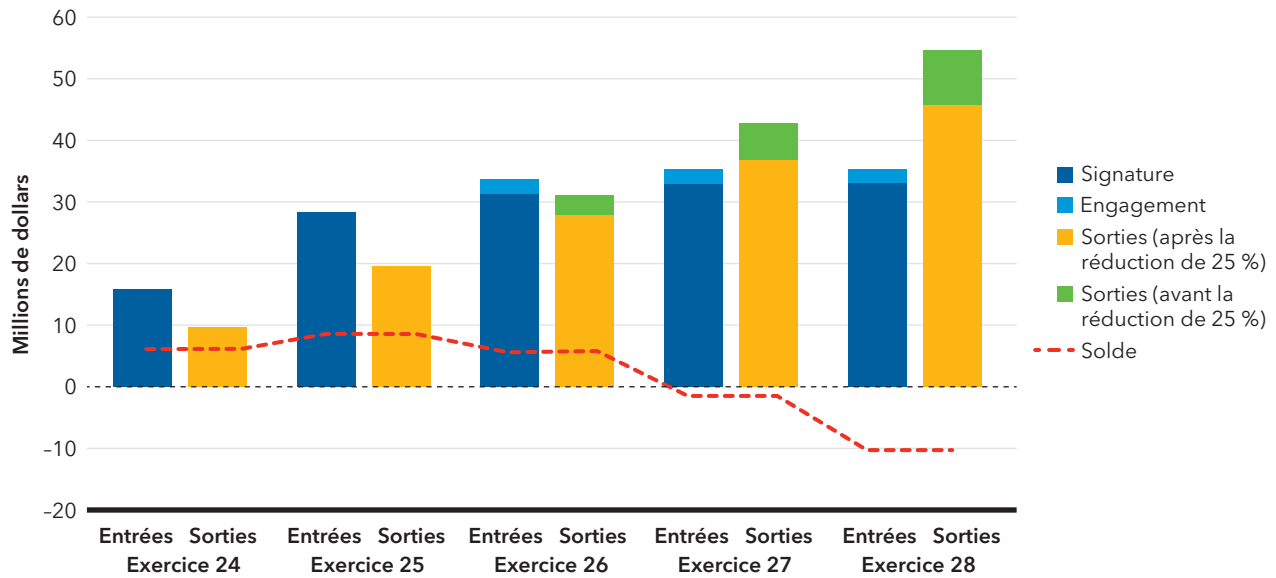


TABLEAU 1. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'AFRITAC SUD À FIN AVRIL 2025 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Au 30 avril 2025

Informations relatives aux accords/amendements					Contributions reçues		En dollars	
Partenaires/membres	Date de signature ^{1/}	Monnaie	Montant	Dollars	Devise de l'accord	Dollars	Sollicitées	Contributions futures ^{2/}
Partenaires				23,1		22,8		
Chine	12/21/2023	USD	2,5	2,5	2,5	2,5	-	-
Commission européenne	5/22/2023	USD	14,8	14,8	14,8	14,5	-	-
Allemagne	12/22/2022	EUR	1,0	1,1	1,0	1,1	-	-
Arabie saoudite	8/13/2024	USD	2,0	2,0	2,0	2,0	-	-
Suisse	11/14/2022	CHF	2,0	2,1	2,0	2,1	-	-
Royaume-Uni	3/19/2024	GBP	0,5	0,6	0,5	0,6	-	-
Pays membres				5,3		2,0	1,2	2,2
Angola	7/30/2024	USD	0,5	0,5	0,1	0,1	-	0,4
Botswana	3/28/2023	USD	0,5	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2
Eswatini	8/17/2023	USD	0,5	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2
Lesotho	4/16/2024	USD	1,0	1,0	0,4	0,4	0,2	0,4
Madagascar	10/5/2023	USD	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1	0,1
Mozambique	2/13/2024	USD	0,5	0,5	0,2	0,2	-	0,3
Namibie	8/8/2023	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	-	0,1
Seychelles	8/29/2023	USD	0,5	0,5	0,3	0,3	-	0,2
Afrique du Sud	9/21/2023	USD	0,3	0,3	0,2	0,2	-	0,1
Afrique du Sud	11/27/2023	USD	0,1	0,1	-	-	0,1	-
Zimbabwe	2/6/2024	USD	0,5	0,5	-	-	0,4	0,1
Total				28,4		24,8	1,2	2,2
Total des transferts intérieurs				0,04		0,04	-	-
En cours de négociation								
Arabie saoudite		USD	2,4	2,4				
Total en cours de négociation				2,4				
Pays hôte te FMI								
Pays hôte								
Espèces		USD	4,0	4,0		2,4	0,8	0,8
En nature				-				
FMI				2,7				
Total pays hôte et FMI				6,7				
Total				37,6		27,3	2,0	3,0
Budget du document-programme				59,4				
				21,9				

TABLEAU 2. DÉPENSES DE L'AFRITAC SUD POUR LES EXERCICES 2024 ET 2025 ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2026 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Au 30 avril 2025

Projet	Récapitulatif de la phase (exercices 24-28)			Ex. 2025			Ex. 2026
	Budget-programme	Budget de fonctionnement	Charges	Budget de fonctionnement	Charges	Exécution (en %)	Budget de fonctionnement ^{1/}
Gestion des finances publiques	11 902	11 981	4 980	2 330	2 612	104 %	1 800
Douanes	5 590	5 590	1 954	965	851	88 %	800
Administration fiscale	5 418	5 418	1 873	955	938	98 %	800
Contrôle et réglementation bancaires	4 682	4 776	1 937	930	956	103 %	700
Opérations de politique monétaire	5 664	5 660	2 170	1 000	1 106	94 %	800
Infrastructures des marchés financiers	3 125	3 346	1 251	750	567	76 %	500
Statistiques du secteur réel	6 010	5 559	1 697	750	718	96 %	500
Statistiques des finances publiques	250	1 281	696	650	615	95 %	600
Législation financière et budgétaire	1 665	1 296	212	165	130	79 %	200
Projet administratif	2 264	2 012	1 064	575	570	92 %	600
Gestion de la dette	1 683	1 683	-	-	-	-	-
Projet de formation	1 545	1 273	495	300	162	54 %	200
Gouvernance et évaluation	402	246	-	-	-	-	100
Réserve budgétaire stratégique	2 719	2 519	-	200	-	-	200
Sous-total	52 920	52 640	18 328	9 570	9 226	96 %	7 800
Gestion fonds fiduciaire	3 704	3 685	1 283	670	646		546
Total	56 624	56 325	19 611	10 240	9 872	96 %	8 346
Dépenses du FMI	2 728	2 728	1 000	465	500	108 %	493
Total	59 353	59 053	20 611	10 704	10 372	97 %	8 839

1/ Les budgets des exercices à venir sont donnés à titre indicatif

ENCADRÉ 14. DÉMÉNAGEMENT DE L'AFRITAC SUD ET DE L'IFA

Lors de la réunion du comité d'orientation, les membres ont été informés de la nécessité de déménager les locaux de l'AFRITAC Sud et de l'IFA, en raison de sérieux problèmes logistiques sur le site actuel, ainsi que de la généreuse contribution de 3 millions de dollars du gouvernement mauricien à cette fin.

Une recherche concurrentielle menée par le département services intégrés et équipements du FMI afin de trouver des locaux plus adaptés pour les bureaux et les salles de formation a permis d'identifier un promoteur immobilier et un nouvel emplacement. Les négociations sont en cours.

Le déménagement devrait prendre environ 12 mois. Les plans de contingence nécessaires contribueront à réduire au minimum les conséquences sur les activités de l'AFRITAC Sud et de l'IFA durant la période de transition.

ANNEXES D'INFORMATION

ANNEXE I.

Exécution des activités de développement des capacités par des dispositifs de l'AFRITAC Sud

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Contrôle et réglementation bancaires		28	27	25	22
Afrique du Sud	Surveillance basée sur les risques – fondements – formation			o	
Angola	Surveillance fondée sur les risques – formation		o	o	
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – formation		o		
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – inspections guidées I		o		
	Évaluation de la gouvernance d'entreprise				o
Botswana	Réforme de la réglementation en matière de risque de liquidité – examen du projet de réglementation concernant le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme	o			
	Réforme de la réglementation en matière de risque de liquidité – parachever la réforme	o			
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – principes directeurs en matière d'inspections sur site I	o			
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – principes directeurs en matière d'inspections sur site II	o			
	Programmes de contrôle prudentiel – inspections sur site – revue et formation		o	o	
	Inspections sur site		o	o	
	Réforme de la surveillance des risques de liquidité – surveillance des risques de liquidité – inspections III				o
Comores	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/ III – réforme de la réglementation et des principes directeurs I	o			
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/ III – réforme de la réglementation et des principes directeurs II	o			
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/ III – réforme de la réglementation et des principes directeurs III	o			
	Surveillance basée sur les risques – formation I		o	o	
	Surveillance basée sur les risques – formation II		o		
	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – notation de risque				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Eswatini	Contrôle sur site en matière de cybersécurité – détachement auprès de la Banque de Namibie	o			
	Dispositions encadrant l’octroi d’agrèments – orientations en matière d’évaluation	o			
	Surveillance basée sur les risques – principaux éléments de la surveillance – formation			o	
	RSSF – plan de redressement			o	o
	Inspections guidées sur site I				o
	Renforcement de la surveillance basée sur les risques – formation – ICAAP et AMF				o
	Dispositif d’alerte précoce et d’intervention			o	
Lesotho	Amélioration du dispositif de contrôle fondé sur les risques – inspections sur site	o			
	Cybersécurité – détachement auprès de la Banque de Namibie	o			
	Cybersécurité – détachement auprès de la Banque de Namibie	o			
	Cyberrisques – inspections guidées sur site		o	o	
	Amélioration de la surveillance basée sur les risques – plan de redressement	o	o	o	o
	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – notation de risque et planification des mesures de surveillance		o	o	
Madagascar	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – intervention précoce		o		
	Réformes relatives aux normes de Bâle II/ III – élaboration de la réglementation	o			
	Surveillance basée sur les risques I		o		
	Surveillance basée sur les risques II		o		
Maurice	RSSF – exercice 2027				o
Maurice	Surveillance basée sur les risques – contrôle des conglomerats		o		o
Mozambique	Contrôle prudentiel – fondements – formation	o			
	Contrôle prudentiel – niveau intermédiaire – formation	o			
	Gouvernance – examen de la réglementation		o	o	
	Processus d’analyse des données prudentielles		o	o	o
	Contrôle prudentiel – niveau avancé – formation		o		o
	Bâle III			o	o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Namibie	Examen de la réglementation en matière de risques pour la cybersécurité	o			
	Surveillance des cyberrisques – principes directeurs en matière d’inspections sur site I	o			
	Surveillance des cyberrisques – principes directeurs en matière d’inspections sur site II	o			
	Surveillance des cyberrisques – principes directeurs en matière d’inspections sur site III	o			
	Cadre de la surveillance fondée sur les risques – processus de surveillance prudentielle		o	o	
	Normes internationales d’information financière (IFRS 9), SARTTAC		o	o	
	Structure et dotation en ressources de la direction du contrôle bancaire			o	
	Risque de crédit et examen des normes IFRS9 I				o
	Risque de crédit et examen des normes IFRS9 II				o
	Risque de crédit et IFRS9 – formation de suivi				o
Régional	Travailler avec les principes fondamentaux de Bâle	o			
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace I	o			
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace II	o			
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace III	o			
	Surveillance de la gouvernance d’entreprise		o	o	
	Principaux risques et risques émergents, gouvernance et analyse des modèles économiques		o	o	
	Réglementation et surveillance en matière de cybersécurité – formation II		o	o	
	Surveillance des risques financiers liés au changement climatique				o
Seychelles	Surveillance des risques climatiques (assuré par l’AFRITAC Centre et l’AFRITAC Ouest)				o
	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – notation de risque et planification des mesures de surveillance	o			o
	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – contrôle sur pièces		o	o	
	Bâle II/III – processus interne d’évaluation de l’adéquation des fonds propres (ICAAP)		o		
	Notation du risque			o	
	Évaluation des cyberrisques – formation				o
Zambie	Examen du risque de crédit et des normes IFRS9 – détachement auprès de la Namibie				o
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – réformes du ratio de liquidité à court terme et du ratio structurel de liquidité à long terme I	o			
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – réformes du ratio de liquidité à court terme et du ratio structurel de liquidité à long terme II	o			

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Zimbabwe	Surveillance des cyberrisques – principes directeurs en matière d’inspections sur site II		o	o	
	Renforcement du dispositif de surveillance basée sur les risques – atelier sur la lutte contre le blanchiment des capitaux (LBC)		o	o	
	Surveillance basée sur les risques – formation	o	o		
	Réglementation de la gouvernance d’entreprise – revue			o	
	Renforcement du contrôle consolidé – formation				o
	Gouvernance – inspections guidées sur site I				o
Douanes		23	24	17	16
Afrique du Sud	Renforcement de l’établissement de la valeur en douane I		o	o	o
	Renforcement de l’établissement de la valeur en douane II		o		o
Angola	Gestion du projet	o			
	Revue du programme de développement des capacités		o		
	Gestion et gouvernance – gestion de projet (phase 4)		o		
Comores	Législation	o			
	Exécution et facilitation des échanges – procédures en matière de droits d’accise	o			
	Exécution et facilitation des échanges – procédures en matière de droits d’accise III		o	o	
	Exécution – exploitation de l’analyse miroir des données		o	o	
	Processus de dédouanement – régimes suspensifs non acquittés et retraits directs		o	o	
	Gestion des risques	o			
	Gestion des risques V		o		
	Exécution – renforcement de la gestion des risques – exploitation de l’analyse miroir des données II				o
	Exécution – renforcement de la gestion des risques – exploitation de l’analyse miroir des données III				o
Eswatini	Droits d’accise	o			
	Lutte contre la contrebande I	o			
	Lutte contre la contrebande II	o			
	Lutte contre la contrebande III	o			
	Exécution – lutte contre la contrebande IV		o	o	
	Facilitation des échanges commerciaux – gestion coordonnée des frontières I		o	o	
	Renforcement de la gestion des risques V				o
	Mise en place d’un programme d’opérateurs économiques fiables pour le secteur informel I				o
	Renforcement de la capacité d’analyse des données I				o
Lesotho	Exécution – mise au point d’une stratégie de lutte contre la contrebande I.		o	o	
	Exécution – mise au point d’une stratégie de lutte contre la contrebande II		o		

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Madagascar	Exonérations	o			
	Contrôle a posteriori	o			
	Gestion des risques et renseignement	o			
	Examen de projet	o			
	Processus de dédouanement et d'établissement de la valeur en douane		o	o	
	Procédure renforcée de gestion des régimes suspensifs (audit)		o	o	
	Contrôle de l'export de produits miniers		o		
	Renforcement de la planification stratégique		o	o	
	Renforcement de l'audit interne des douanes			o	
	Exécution – gestion des risques et renseignement (phase 3)		o		
	Gouvernance – renforcement de l'audit interne II				o
Maurice	Gestion des relations avec les parties prenantes I	o			
	Gestion des relations avec les parties prenantes II	o			
	Gestion des relations avec les parties prenantes III	o			
	Facilitation des échanges commerciaux – services clients et implication des parties prenantes IV		o		
	Exécution – application pratique de la gestion des risques			o	
Mozambique	Gestion coordonnée des frontières (phase 2)		o		
Namibie	Formation initiale aux douanes I	o			
	Procédures douanières III	o			
	Procédures douanières IV + Conférence de l'OMD		o	o	
	Évaluation des besoins				o
Régional	Atelier sur la zone de libre-échange continentale africaine	o			
	Analyse miroir des données		o	o	
	Gestion des recettes du secteur informel (en collaboration avec l'administration fiscale) ¹				o
	Élaboration d'un plan de respect des procédures douanières				o
	Participation à la conférence de l'Organisation mondiale des douanes				o
Seychelles	Exécution – audit après dédouanement	o			
	Exécution – audit après dédouanement (phase 3)		o		
	Analyse miroir des données – douanes I			o	o
	Analyse miroir des données – douanes II				o
Zambie	Renseignements et gestion des risques	o			

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Zimbabwe	Audit après dédouanement III	o			
	Établissement de la valeur en douane III	o			
	Gestion des risques et renseignement	o			
	Égalité des sexes – développement d'un programme d'opérateurs économiques fiables pour les microentreprises I		o	o	o
	Égalité des sexes – développement d'un programme d'opérateurs économiques fiables pour les microentreprises II		o	o	o
Droit financier et budgétaire		3	3	4	2
Botswana	Réforme de la législation fiscale	o			
	Parachever les projets de loi sur l'impôt sur le revenu, la TVA et l'administration de l'impôt		o	o	
	Parachèvement des projets de loi sur l'impôt sur le revenu, la TVA et l'administration fiscale (suivi)			o	
Comores	Législation douanière	o			
	Révision de la loi sur la résolution des établissements financiers		o	o	
Maurice	Examen de l'amendement de la loi bancaire		o	o	o
Régional	Gestion des portefeuilles de dette souveraine dans des conditions de marché défavorables	o			
Zambie	Diagnostic des marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département des marchés monétaires et de capitaux)				o
Infrastructures des marchés financiers (IMF) et fintech		18	16	9	15
Afrique du Sud	Cryptomonnaies adossées à des actifs pour les paiements numériques – séminaire en ligne	o			
	Atelier sur les cryptoactifs et les cryptomonnaies adossées à des actifs pour les autorités de réglementation d'Afrique du Sud	o			
Angola	Développement de l'infrastructure des marchés financiers – diagnostic	o			
	Principes régissant les infrastructures des marchés financiers (PIMF) – formation	o			
	Lignes directrices sur le cadre de surveillance		o	o	
	Surveillance des systèmes de paiement				o
Botswana	Principes applicables aux IMF – Formation	o			
	Stratégie en matière de fintech et cadre analytique		o		
Comores	Surveillance des systèmes de paiement				o
	Développement des systèmes de paiement – dépositaire central de titres	o			
	Surveillance des prestataires de services de paiement fintech		o		
	Développement de systèmes de paiement				o
Eswatini	Surveillance des systèmes de paiements			o	
	Évaluation des principes applicables aux IMF – dépositaires centraux de titres		o		o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Lesotho	Surveillance des systèmes de paiements de détail	o			o
	Examen de la réglementation relative aux systèmes nationaux de paiement		o		
Madagascar	Examen des principes applicables aux IMF – évaluation du système de règlement brut en temps réel	o			
	Examen de l'évaluation du respect des principes applicables aux IMF		o	o	
	Mission de diagnostic				o
Maurice	Surveillance et réglementation du secteur de la fintech	o			
	Examen des principes applicables aux IMF	o			o
	Examen du cadre de surveillance		o	o	
	Surveillance et réglementation des systèmes de paiement				o
Namibie	Monnaies numériques de banque centrale	o			
	Surveillance et réglementation du secteur de la fintech		o		
	Cyberrésilience		o		
	Mise en œuvre du dépositaire central de titres – Formation NAMFISA			o	o
	Surveillance des systèmes de paiements				o
Régional	Politiques efficaces pour les cryptoactifs	o			
	Monnaies numériques de banque centrale	o			
	Principes applicables aux IMF : construire une perspective de risque	o			
	IMF : principes et pratiques (IFA)	o			
	Activité de sensibilisation sur les cryptoactifs		o	o	
	Paievements numériques internationaux		o	o	
	Zone monétaire commune – monnaies numériques des banques centrales		o		
	Modernisation des systèmes de paiement	o	o		
	Principes du CSPR/de l'OICV pour les infrastructures de marchés financiers et cyberrésilience des infrastructures de marchés financiers			o	
	Gouvernance (séminaire en ligne)				o
Systèmes de paiement rapide (séminaire en ligne)				o	
Seychelles	Examen des responsabilités s'agissant des principes applicables aux IMF	o			
	Évaluation des principes applicables aux infrastructures de marchés financiers		o	o	
	Examen du cadre de surveillance des infrastructures de marchés financiers				o
Zambie	Formation et renforcement des capacités en matière de principes applicables aux IMF	o			
	Lignes directrices en matière de surveillance et cadre de la politique de surveillance		o		o
Zimbabwe	Surveillance et réglementation du secteur de la fintech		o		
	Surveillance des systèmes de paiement				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Statistiques des finances publiques et de la dette publique		1	11	8	10
Afrique du Sud	Suivi – Formation sur les SFP/SDSP et diagnostic			o	
Botswana	Amélioration de la couverture du secteur des administrations publiques		o	o	
	Amélioration des données sources et migration vers le Manuel SFP 2014				o
Comores	Amélioration de l'établissement et de la déclaration des données budgétaires		o	o	
Eswatini	Établissement et déclaration des statistiques de finances publiques		o		
Lesotho	Extension de la couverture		o	o	o
Madagascar	Extension de la couverture au secteur des administrations publiques		o	o	
	SFP/SDSP Entreprises publiques (Formation)				o
Maurice	Amélioration et extension de la couverture institutionnelle		o		o
Mozambique	Extension de la couverture		o		
Namibie	Amélioration des données sources et de la couverture sectorielle				o
Régional	Statistiques des finances publiques et de la dette publique		o	o	o
	Statistiques des finances publiques et de la dette publique		o		
	Participation à l'atelier sur les SFP/SDSP au Togo (organisé par l'AFRITAC Ouest)				o
Seychelles	Diagnostic	o			
	Comblant les lacunes des données budgétaires		o	o	o
Zambie	Extension de la couverture au secteur des administrations publiques		o	o	o
Zimbabwe	Communication de données sur la dette (conjointement avec D4D)				o
Cours assurés par l'institut pour le développement des capacités		4	2	2	2
Régional	Analyse des politiques monétaire et budgétaire à partir de modèles dynamiques d'équilibre général stochastique	o			
	Surveillance du secteur financier	o			
	Modélisation des risques et politiques climatiques		o	o	
	Aspects macroéconomiques du changement climatique (assuré par l'IFA)	o			o
	Changement climatique et politiques macrofinancières – AFRITAC Sud/IFA	o			
	Inégalités entre les sexes et macroéconomie (IFA)		o	o	o
Opérations monétaires et opérations de change		15	19	16	14
Angola	Systèmes de prévision et d'analyse (SPA)		o	o	
	Fourniture de liquidités d'urgence		o	o	
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o	o	o	
	Systèmes de prévision et d'analyse et communication				o
	Fonctionnement du marché des changes, opérations de change et intervention sur le marché des changes				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Botswana	Opérations de la banque centrale – prêteur de dernier ressort		o	o	
	Systèmes de prévision et d'analyse (SPA)		o	o	o
	Fourniture de liquidités d'urgence			o	
Comores	Garanties/fourniture de liquidités d'urgence		o	o	
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o	o	o	
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire, développement des marchés, garanties				o
Eswatini	Cadres de garanties et mobilisation des créances – détachement auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)				o
	Prévision et gestion des liquidités	o			
	Fourniture de liquidités d'urgence (FLU)	o	o		
Lesotho	Mise en œuvre de la politique monétaire, gestion de la liquidité et FLU				o
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire		o		
Madagascar	Conception de la politique monétaire, mise en œuvre et développement du marché monétaire				o
	Systèmes de prévision et d'analyse (SPA)		o	o	o
	Communication			o	
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire – détachement professionnel	o			
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire		o	o	
	Opérations en devises	o	o	o	
	Fourniture de liquidités d'urgence		o		o
Maurice	Systèmes de prévision et d'analyse et communication				o
	Développement du marché interbancaire – détachement auprès de la Roumanie et de l'Albanie			o	
Mozambique	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire – détachement auprès de l'Afrique du Sud (SARB)		o		o
Namibie	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire/prévision de liquidité	o			
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o			
Régional	Fourniture de liquidités d'urgence	o			
	Fourniture de liquidités d'urgence/gestion des garanties	o			
	Opérations et interventions sur le marché des changes	o			
	Système de prévision et d'analyse des politiques	o			
	Opérations de la politique monétaire et pratiques de taux de change multiples		o	o	
	Compte de patrimoine et solvabilité des politiques de la banque centrale		o	o	
	Communication de la banque centrale			o	
	Cadres de garanties et meilleures pratiques en matière de gestion des garanties (conjointement avec l'AFRITAC Est)				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Seychelles	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire/ marché des prises en pension de titres	o			
	Gestion du conseil d'administration de la banque centrale des Seychelles – atelier	o			
	Fourniture de liquidités d'urgence		o		o
Zambie	Système de prévision et d'analyse	o			
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire		o		
Zimbabwe	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire		o		
	Conception et mise en opération de cadres de politique monétaire				o
Gestion des finances publiques		40	42	35	26
Afrique du Sud	Évaluation de la transparence budgétaire	o			
	Soutien à la gestion des risques budgétaires liés aux entreprises publiques	o			
	Renforcer le cadre budgétaire à moyen terme		o		
Angola	Passage à la comptabilité sur la base des droits constatés (IPSAS)		o	o	o
	Outil d'analyse et de prévision de trésorerie – mission de suivi		o		
	Gestion de trésorerie, prévention des arriérés et formation à l'outil d'analyse et de prévision de trésorerie		o	o	
	Outils de gestion des risques budgétaires : FRAT, PFRAM...		o		
	Formation à l'outil d'analyse et de prévision de trésorerie (suivi)				o
	Participation à une mission menée par le siège du FMI sur les règles budgétaires				o
Botswana	Évaluation et sélection des projets – suivi de l'évaluation de la gestion des investissements publics	o			
	Système intégré d'information relatif à la gestion financière		o	o	
Comores	Organisation et procédure manuelle	o			
	Compte unique du Trésor/département centralisé du Trésor	o			
	Mission d'examen du règlement général de la comptabilité publique	o			
	Manuel de préparation et d'exécution du budget		o		
	Compte unique du Trésor et gestion de trésorerie		o	o	
	Mise en place du compte		o		
	Transparence des finances publiques et gestion de trésorerie		o	o	
	Gestion de trésorerie			o	
	Gestion de trésorerie – suivi I				o
	Participation à une mission du siège du FMI sur la préparation du budget				o
	Renforcement des capacités de surveillance des entreprises publiques				o
Suivi sur la loi sur les entreprises publiques				o	

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Eswatini	Évaluation et sélection des projets – formation	o			
	Gestion des risques budgétaires associés aux entreprises publiques (activité assurée par le siège du FMI)		o		
	Lignes directrices relatives à la gestion des investissements publics	o	o	o	o
	Gérer les risques budgétaires		o		o
	Cadres budgétaires à moyen terme	o	o		
	Mise en œuvre de la comptabilité sur la base des droits constatés (IPSAS) et gestion des actifs publics			o	
Lesotho	Système intégré d'information relatif à la gestion financière et contrôles internes	o		o	
	Cadre budgétaire à moyen terme	o			
	Énoncé des risques budgétaires	o			
	Évaluation des risques budgétaires liés aux entreprises publiques	o			
	Contrôles internes		o	o	o
	Soutien macrobudgétaire intermittent		o	o	
	Risques budgétaires – entreprises publiques			o	
Risques budgétaires – passifs conditionnels				o	
Madagascar	Gestion de trésorerie et compte unique du Trésor	o			
	Gestion de trésorerie				o
	Gestion des risques budgétaires	o	o		
	Diagnostic sur la chaîne des dépenses	o			
	Comptabilité sur la base des droits constatés I		o	o	o
	Gestion des actifs	o	o	o	
	Gestion des investissements publics		o		
	Législation sur la gestion de trésorerie			o	
Maurice	Manuel/kit de gestion des finances publiques	o			
	Normes comptables internationales du secteur public		o	o	
	Manuel de gestion financière (suivi)		o		
Mozambique	Cadres budgétaires à moyen terme	o	o		
	Réformes du Trésor public	o			
	Gestion de trésorerie – mission de suivi		o		o
	Participation à une mission menée par le siège du FMI sur les règles budgétaires				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Namibie	Réorganisation du ministère des Finances (activité assurée par le siège du FMI)	o			
	Signalement et gestion des risques budgétaires	o			
	Participation d'experts à long terme de l'AFRITAC Sud à la conférence sur les entreprises publiques	o			
	Gestion des risques budgétaires		o	o	
	Réglementation EGIP/EGIP-C/GFP		o		
	Module budgétaire du système intégré d'information et de gestion financière		o	o	
	Outil de vérification de l'état de santé des entreprises publiques			o	
	Évaluation des risques budgétaires liés aux entreprises publiques			o	o
	Réglementations de GFP				o
	Suivi de l'EGIP/EGIP-C				o
Régional	Unités macrobudgétaires	o			
	Gestion des risques budgétaires	o			
	Gouvernance en matière de données budgétaires	o			
	EGIP-C et budgétisation verte	o			
	Atelier sur le changement climatique	o			
	Atelier sur la gouvernance des infrastructures en Afrique anglophone	o			
	Renforcer les institutions budgétaires pour lutter contre la corruption		o		
	Contrôles et gestion des arriérés de dépense		o	o	
	Outil de prévision et d'analyse de trésorerie et gestion du compte unique du Trésor (CUT) dans les États fragiles d'Afrique subsaharienne		o		
	Gestion des risques budgétaires et viabilité des finances publiques		o	o	
	Gestion des risques budgétaires, pays lusophones ou francophones	o	o	o	
	Renforcer le cadre budgétaire à moyen terme		o	o	
	Gestion de la dette et gestion de trésorerie remplacées par l'IPSAS		o		
	Prévisions macrobudgétaires				o
	Participation des pays francophones couverts par l'AFRITAC Sud au séminaire des CRAT francophones				o
Seychelles	Prévisions de trésorerie – formation	o			
	Risques budgétaires	o			
	Cadre macrobudgétaire/cadre budgétaire à moyen long terme	o			
	Élaboration de la politique de gestion des investissements publics	o			
	Appui en matière de réformes au titre du fonds pour la résilience et la durabilité	o		o	
	Examen de la législation en matière de GFP		o	o	
	Marquage climatique		o	o	
	Gestion des risques budgétaires		o		
	Suivi sur la loi relative à la GFP				o
	Suivi et gestion des risques budgétaires (climat)		o	o	
Orientations en matière d'application de l'IFMIS				o	
Cadre budgétaire à moyen terme				o	

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Zambie	Gestion et prévision de trésorerie (suivi)	o			
	Cadre budgétaire à moyen terme	o			
	Gestion des risques budgétaires	o			
	Gestion des risques budgétaires – détachement auprès de la Géorgie		o	o	
	Gestion des investissements publics – détachement auprès de l'Ouganda			o	
	Évaluation des projets – formation		o	o	
	Information budgétaire			o	
	PMFP – AFRITAC Sud (EGIP/EGIP-C)		o	o	
	Déclaration des risques budgétaires (PPP)				o
Zimbabwe	Incidence sur la viabilité budgétaire	o			
	Exécution du budget contrôle interne	o			
	Préparation du budget/macrobudgétaire		o	o	
	Cadre budgétaire à moyen terme			o	
	Gestion de trésorerie				o
	Information budgétaire				o
Statistiques du secteur réel		22	22	15	17
Afrique du Sud	Élaboration d'un indice des prix de l'immobilier résidentiel	o	o		
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux				o
Angola	Actualisation de l'indice des prix à la consommation		o	o	
Botswana	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	o
	Élaboration et actualisation d'un indice des prix à la production	o	o		o
Comores	Actualisation de l'indice des prix à la consommation		o		o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux I	o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux II	o	o	o	
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux III	o			
Eswatini	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o		
	Élaboration et actualisation d'un indice des prix à la production	o			
	Perfectionnement de la comptabilité nationale				o
Lesotho	Établissement d'un indice des prix à la production	o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux et amélioration des comptes nationaux trimestriels	o	o	o	o
Madagascar	Rebasage/actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o	o	
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	o
Maurice	Ajustements – secteur informel I	o	o		o
	Ajustements – secteur informel II	o	o		
	Établir et actualiser un indice des prix à la production		o	o	o
	Comptes nationaux – Global Business Companies			o	
Mozambique	Actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o	o	
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o			
Namibie	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Régional	Comptes nationaux trimestriels (activité assurée par l'AFRITAC Est)				o
	Participation de fonctionnaires à l'atelier des AFRITAC (PIB trimestriels)				o
Seychelles	Actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o	o	o
	Établissement du PIB trimestriel	o	o	o	o
Zambie	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	o
Zimbabwe	Mise au point de comptes nationaux trimestriels I	o	o		
	Mise au point de comptes nationaux trimestriels et extrapolation rétrospective				o
	Mise au point de comptes nationaux trimestriels II	o	o		
Administration fiscale		22	22	16	20
Afrique du Sud	Prix de transfert I	o			
	Prix de transfert II	o			
	Gestion du risque de non-conformité				o
Angola	Développement des capacités du leadership			o	
	Audit	o	o		
	Contrôle de la TVA				o
Botswana	Stratégie de sensibilisation aux services clients	o	o	o	
	Gestion du risque de non-conformité				o
Comores	Structure des bureaux des moyens et grands contribuables	o			
	Structure des bureaux des moyens et grands contribuables (suivi)	o			
	Suivi sur la réorganisation de l'administration fiscale	o		o	
	Parachèvement des projets de décrets	o			
	Changement de l'état d'esprit en matière de gestion (en collaboration avec le PMFP)		o		
	Conformité – immatriculation fiscale (en collaboration avec le PMFP)		o		
	Mise en place d'une unité de politique fiscale (en collaboration avec le PMFP)			o	
	Conformité – gestion des risques I (en collaboration avec le PMFP)		o		o
Eswatini	Mise en œuvre du système intégré de gestion des impôts et taxes (SIGIT) (en collaboration avec le PMFP)		o		
	Audit	o			
	Gestion du risque de non-conformité		o	o	
	Examen de la TVA				o
Lesotho	Analyse des données				o
	Post-TADAT I	o			
	Gestion du risque de non-conformité		o		
Madagascar	Mise en œuvre de la stratégie post-TADAT		o	o	
	Amélioration de la TVA – mise en œuvre des indicateurs clés de performance (en collaboration avec le PMFP)		o		
	Conformité – gestion des risques (en collaboration avec le PMFP)		o		
	Réforme post-TADAT (en collaboration avec le PMFP)		o	o	
	Services aux contribuables				o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Programme de l'ex. 2025	Exéc. du programme ex. 2025	Programme de l'ex. 2026
Maurice	Analyse de données				o
	Renseignement et enquêtes				o
Mozambique	Examen du plan stratégique	o			
	Gouvernance de gestion stratégique	o			
	Gestion du risque de non-conformité		o		o
Namibie	Audit	o			o
	Accompagnement des cadres I	o			o
	Accompagnement des cadres II	o			
	Examen des processus opérationnels	o			
	Renforcement du respect volontaire des règles fiscales			o	
	Gestion du risque de non-conformité – secteur extractif		o		
	Stratégie pour le secteur extractif		o	o	
Régional	Enquête internationale sur l'administration des recettes (conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)	o			o
	Examen TADAT pour la région Afrique (mené par le siège du FMI, conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)	o			o
	Examen TADAT pour la région Afrique (francophone et lusophone) (mené par le siège du FMI, conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)				o
	Gestion du risque de non-conformité		o	o	
	Gestion des recettes du secteur informel (en collaboration avec les douanes) ¹				o
Seychelles	Gestion du risque de non-conformité	o			
	Stratégie de govtech I		o	o	
	Passage au numérique – détachement auprès de la Zambie		o	o	
	Stratégie de govtech II		o	o	
	Gestion de la dette				o
	Analyse de données				o
Zambie	Plan d'amélioration de la conformité pour le contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée	o			
Zimbabwe	Audit I	o			
	Audit II	o			
	Capacités du leadership		o	o	o
	Audit		o	o	
	TADAT			o	
	Gestion de la dette		o		
	Revue post-TADAT				o

¹considérée comme une seule activité dans le cadre de l'administration des douanes

ANNEXE II.

Principales activités de développement des capacités dispensées par certains organismes autres que l'AFRITAC Sud

(Excluant IMF01)

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Exéc. du programme ex. 2025	Programme ex. 2026
Gestion de la dette (CCCDI/JSA)		8	13	18
Angola	Diagnostic du développement des marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département juridique et la Banque mondiale)			o
Comores	Processus et techniques d'émission de titres d'État	o		
	Élaboration de procédures opérationnelles et réglementaires pour l'émission de titres d'État	o		
	Développement du marché des titres publics			o
	Stratégie de gestion de la dette		o	
	Plan d'emprunt annuel			o
Eswatini	Formulation d'une stratégie d'endettement et plan d'emprunt annuel		o	
	Cadre relatif au risque souverain et à la viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés (conjointement avec le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation et la Banque mondiale)			o
	Relations avec les investisseurs			o
Lesotho	Développement du marché secondaire		o	
Madagascar	Plan d'emprunt annuel		o	
Mozambique	Analyse et déclaration des données d'endettement		o	
	Préparation des données pour la stratégie de gestion de la dette à moyen terme et la communication de données sur la dette		o	
	Opérations de gestion du passif (conjointement avec la Banque mondiale)			o
	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme/plan d'emprunt annuel (conjointement avec la Banque mondiale)			o
	Opérations de back-office			o
	Analyse de viabilité de la dette (conjointement avec la Banque mondiale)			o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Exéc. du programme ex. 2025	Programme ex. 2026
Régional	Points fondamentaux de la communication d'informations et du suivi de la dette (AFRITAC Sud et Est)	o		
	Gestion de la dette souveraine dans des conditions de marché défavorables	o		
	Émission et négociation de dette intérieure	o		
	Stratégie de gestion de la dette et plan d'emprunt annuel	o		
	Opérations de gestion du passif		o	
	Plan d'emprunt annuel (conjointement avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe/la Banque mondiale)		o	
	Développement des marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département juridique et la Banque mondiale)	o	o	
	Cadre relatif au risque souverain et à la viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés (conjointement avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe/ le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation)		o	
	Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (conjointement avec le département juridique)		o	
	Formulation et mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme			o
	Techniques quantitatives appliquées à la gestion de la dette			o
Seychelles	Révision du cadre juridique de la gestion de la dette	o		
	Développement du marché secondaire		o	
Zambie	Préparation des données pour les analyses et la communication de données sur la dette			o
	Diagnostic du développement des marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département juridique et la Banque mondiale)			o
	Coordination entre la gestion de la dette et la gestion de trésorerie (conjointement avec le département des finances publiques)			o
	Analyse de viabilité de la dette			o
	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme/plan d'emprunt annuel			o
Zimbabwe	Élaboration d'un calendrier et de manuels de procédures de validation des données relatives à la dette		o	
	Préparation des données pour les analyses et la communication de données sur la dette			o
	Validation de la base de données relatives à la dette (suivi)			o
Fonds « Des données pour des décisions » (D4D) et autres sources de financement (secteur réel, SFP, SDSP uniquement)		2	11	11
Angola	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o
	Extension des SDSP			o
	SDSP – évaluation de la qualité des données relatives à la dette (JSA) (assurée par le siège du FMI)			o
Botswana	SDSP - évaluation de la qualité des données relatives à la dette (JSA) (assurée par le siège du FMI)			o
Lesotho	Indice des prix de l'immobilier résidentiel		o	
Maurice	SDSP – évaluation de la qualité des données relatives à la dette (JSA) (assurée par le siège du FMI)			o

Pays	Thème	Exéc. du programme ex. 2024	Exéc. du programme ex. 2025	Programme ex. 2026
Mozambique	Changement de l'année de référence des comptes nationaux		o	o
	SDSP			o
	SFP (extension de la couverture)		o	
Namibie	Construction d'un indice des prix à la production		o	o
	Construction d'un indice des prix à la production		o	
	Élaboration d'indicateurs à haute fréquence/IMCE		o	
Régional	Tableau des ressources et des emplois (IFA)		o	
	Cours sur les SFP (IFA pour l'Afrique subsaharienne)		o	
Zambie	Actualisation de l'indice des prix à la production	o		o
	SDSP – évaluation de la qualité des données relatives à la dette (JSA) (assurée par le siège du FMI)		o	
Zimbabwe	Élaboration d'indicateurs à haute fréquence/IMCE			o
	SDSP – évaluation de la qualité des données relatives à la dette (JSA) (assurée par le siège du FMI)		o	
	Communication des données sur la dette des entreprises publiques			o

Note : Une mission RONC aura lieu à Maurice, aux Seychelles et au Zimbabwe au cours de l'exercice 2026.

Unité gouvernance et lutte contre la corruption (département juridique/JSA)		3	3	3
Comores	Assistance technique auprès de la Chambre anticorruption			o
Régional	Approches juridiques, organisationnelles et stratégiques pour faire face à la corruption	o		
	Lutte contre la corruption revêtant un caractère critique sur le plan macroéconomique		o	o
Zambie	Suivi diagnostique	o	o	
	Réforme du cadre juridique de lutte contre la corruption	o	o	o
Législation sur la dette (JSA/SECO)		0	3	5
Régional	Présentation sur les « perspectives pratiques sur la gestion de la dette » (qui fait partie du cours sur la viabilité budgétaire de l'IFA)		o	
	Participation au cours sur la gestion de la dette et la transparence de la dette (assuré par le département des marchés monétaires et de capitaux)		o	
	Lever le voile sur les contrats de la dette			o
Seychelles	Réforme de la loi sur la gestion de la dette publique		o	o
Zambie	Formation en gestion de la dette publique			o
	Marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département des marchés monétaires et de capitaux)			o
Zimbabwe	Réforme du cadre juridique de la gestion de la dette publique			o

Modalités de développement des capacités : LdA –Lieu d'affectation ; Terr. – Terrain ; H – Hybride ; EP – En personne ; AP – Apprentissage par les pairs ; V – Virtuel

ANNEXE III.

Résultats obtenus récemment par des pays membres de l'AFRITAC Sud

(MAI 2023 – AVRIL 2025)

AFRIQUE DU SUD

Exercice 2024 : Développement des capacités sur les prix de transfert

L'AFRITAC Sud a assuré un développement des capacités en matière de prix de transfert pour le traitement de dossiers anonymes et apporté des formations et des conseils sur le contexte législatif des prix de transfert et des transactions financières. Des avancées ont été réalisées pour une douzaine de dossiers anonymes. Désormais, on constate une grande implication auprès des contribuables sous forme de demandes d'informations détaillées. Certains dossiers sont parvenus au stade de la rédaction des conclusions et de la proposition d'ajustements des prix de transfert dans la déclaration d'impôt.

ANGOLA

Exercice 2024 : Amélioration des statistiques de comptabilité nationale grâce à l'actualisation régulière de l'année de référence

En collaboration avec le département des statistiques du FMI, l'AFRITAC Sud a aidé l'Instituto Nacional de Estatística (INE) à actualiser les estimations des comptes nationaux annuels (CNA) en prenant 2015 comme année de référence et à étalonner les comptes nationaux trimestriels (CNT) en fonction de la nouvelle année de base. Les CNA rebasés ont été publiés en mai 2024. Le changement d'année de référence du PIB consiste à remplacer une ancienne année de base par une année plus récente. Le FMI recommande aux pays de produire tous les cinq ans, des estimations basées sur une nouvelle année de référence du PIB et de ses sous-composantes. Ainsi, les statisticiens nationaux pourront fournir aux utilisateurs des données précises sur la taille et la structure de l'économie, ainsi que des pondérations appropriées pour l'agrégation des indices de volume liés au PIB. L'assistance technique fournie à l'Angola a également aidé l'INE à établir les comptes annuels du PIB selon les approches de production, de dépenses et du revenu. Des recommandations d'amélioration ont été faites et les pratiques de diffusion ont été passées en revue.

COMORES

Exercice 2024 : Intégration des activités de développement des capacités de l'AFRITAC Sud aux programmes appuyés par le FMI

En collaboration avec le département des finances publiques du FMI et d'autres partenaires, l'AFRITAC Sud a soutenu la réalisation du repère structurel au titre de la FEC relatif à l'interconnexion des plateformes SIGIT et SYDONIA afin de permettre l'échange automatisé de données entre les services fiscaux et douaniers. L'AFRITAC Sud poursuivra son assistance aux autorités pour permettre à ces dernières d'atteindre d'autres repères, en particulier ceux qui concernent la collecte de droits de douane impayés, l'établissement d'une unité de la politique fiscale, l'augmentation du nombre de contribuables actifs et la mise en opération du bureau des grands et moyens contribuables¹.

LESOTHO

Exercice 2024 : Gestion des risques budgétaires liés aux entreprises publiques

Le Lesotho a amélioré le contrôle financier des entreprises publiques, grâce à l'appui de l'AFRITAC Sud et du département des finances publiques, par l'intermédiaire du conseiller régional pour les entreprises publiques. Le pays a adopté l'outil de vérification de l'état de santé des entreprises publiques mis au point par le département des finances publiques afin de quantifier, analyser et communiquer les risques budgétaires liés aux entreprises publiques. Un appui supplémentaire a été

¹ Plus d'informations pages 22 à 24 de la [deuxième revue de l'accord au titre de la FEC pour les Comores de juillet 2024](#).

apporté pour produire un projet de rapport consolidé d'évaluation financière des entreprises publiques et pour institutionnaliser la gestion des risques budgétaires. Le rapport a été publié pour la période allant jusqu'à l'exercice 2022. Le rapport annuel de l'exercice 2023 est en cours d'élaboration par les autorités.

MOZAMBIQUE

Exercice 2024 : Adaptation de la loi sur les systèmes nationaux de paiement

La Banque du Mozambique a lancé un projet d'actualisation de la loi sur les services nationaux de paiement, en tenant dûment compte des objectifs stratégiques et des meilleures pratiques internationales. Deux missions d'assistance technique ont été organisées pour contribuer à la réforme. Une analyse préliminaire des dossiers a été réalisée, suivie d'une seconde mission sur place avec une série d'ateliers de travail avec les équipes de la Banque du Mozambique. Les missions ont aidé les autorités à revoir et à modifier la loi conformément aux meilleures pratiques internationales.

SEYCHELLES

Exercice 2024 : Avancées des réformes liées à l'action climatique

Le changement climatique et les catastrophes naturelles entraînent des conséquences macroéconomiques et budgétaires considérables pour les petits États insulaires comme les Seychelles. L'augmentation de l'intensité et de la fréquence des phénomènes climatiques tels que les tempêtes et les précipitations, les pénuries d'eau ou l'élévation du niveau de la mer constituent un risque majeur pour les infrastructures et les secteurs économiques. Il est donc essentiel pour les Seychelles de prendre des mesures destinées à s'adapter efficacement au changement climatique. En coordination avec l'AFRITAC Sud, le FMI a apporté son appui au moyen de services sur mesure de développement des capacités, associant formations et assistance technique. Les Seychelles ont reçu une formation sur « l'EGIP-C et la budgétisation verte », « les aspects macroéconomiques du changement climatique » et « le changement climatique et les politiques macrofinancières », ainsi qu'une assistance technique à l'appui des réformes en cours au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). L'année dernière, le pays a procédé à une révision de la politique de gestion des investissements publics pour tenir compte des enjeux climatiques, dans le cadre du programme appuyé par la FRD du FMI. Des avancées en matière de marquage climat dans le budget, lors du processus budgétaire annuel, ont été enregistrées. Le gouvernement a également adopté une feuille de route et un calendrier des actions nécessaires pour améliorer l'efficacité des investissements publics, y compris les investissements liés au climat, sur la base de l'EGIP-C menée en janvier 2023.

ZAMBIE

Exercice 2025 : Renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption

En mai 2023, le ministère de la Justice de la Zambie a sollicité l'assistance technique du Fonds monétaire international afin de renforcer son cadre juridique de lutte contre la corruption après la parution en décembre 2022 du rapport de diagnostic sur la gouvernance et la corruption. Le ministère a demandé une aide pour réviser la loi sur la lutte contre la corruption, élaborer un dispositif de déclaration de patrimoine des hauts fonctionnaires, renforcer la protection des dénonciateurs, améliorer la loi sur le produit de la criminalité et remédier aux vulnérabilités en matière de corruption dans la gestion des affaires pénales. Depuis lors, l'AFRITAC Sud et le département juridique collaborent avec diverses parties prenantes dans le cadre de missions et de discussions, formulant des recommandations fondées sur les normes internationales, tout en prenant en considération le contexte local. Le rapport d'assistance technique présente les modifications proposées aux lois existantes. Le soutien au ministère de la Justice se poursuit dans la préparation des modifications législatives. Les principales recommandations du rapport d'assistance technique de 2024 sont les suivantes :

- (1) **Révisions de la loi sur la lutte contre la corruption** : modifier la loi afin de la rendre conforme aux normes internationales et aux meilleures pratiques, en tenant compte des risques spécifiques de corruption qui prévalent en Zambie.
- (2) **Cadre performant de déclaration de patrimoine** : élaborer un cadre juridique complet pour la déclaration du patrimoine des hauts fonctionnaires, en se fondant sur les meilleures pratiques internationales, telles que les Principes de haut niveau du G20 sur la révélation du patrimoine.

- (3) **Renforcement de la protection des dénonciateurs** : réviser la loi de 2010 sur la divulgation d'informations d'intérêt public (protection des dénonciateurs) afin de renforcer la protection contre les représailles.
- (4) **Amélioration de la loi sur le produit de la criminalité** : mettre à jour la loi sur le produit de la criminalité afin d'améliorer la gestion des biens saisis et du produit d'activités criminelles.
- (5) **Prise en compte de la corruption dans la gestion des affaires pénales** : formuler des recommandations de haut niveau visant à améliorer l'intégrité des processus de gestion des affaires pénales afin de réduire les risques de corruption.

Le but de ces recommandations est d'aider la Zambie à mettre en place un dispositif solide de lutte contre la corruption qui respecte les normes internationales tout en tenant compte des difficultés et des capacités locales.

Exercice 2024 : Développement des capacités sur les Principes pour les infrastructures des marchés financiers

La Banque de Zambie souhaitait améliorer la gestion des risques et la surveillance des infrastructures des marchés financiers, ainsi que la conformité avec les normes internationales, en particulier les Principes pour les infrastructures des marchés financiers (PIMF). La banque centrale a identifié quatre systèmes comme étant des IMF d'importance systémique. Chaque opérateur a procédé à une auto-évaluation des principes. Les auto-évaluations des PIMF ont été réalisées par le système zambien de paiement et de règlement interbancaires, la chambre de compensation électronique de la Zambie, le dépositaire central de titres de la Banque de Zambie et le dépositaire central de titres de la Bourse de Lusaka.

L'AFRITAC Sud a dispensé une formation sur les PIMF et les responsabilités des autorités de surveillance des IMF, ainsi que des conseils sur la revue des auto-évaluations spécifiques des PIMF et le processus de publication des rapports sur les PIMF. L'AFRITAC Sud a aussi communiqué des informations sur les évaluations des IMF réalisées dans d'autres pays à des fins de comparaison et pour répondre à certaines difficultés spécifiques rencontrées par les évaluateurs. Les conditions à remplir selon les PIMF pour les régulateurs, les superviseurs et les contrôleurs des IMF ont aussi été précisées et des conseils ont été donnés sur l'utilisation pratique du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation pour évaluer les responsabilités.

Cette assistance a permis aux participants de mieux comprendre les risques, ainsi que les prescriptions et les objectifs du cadre d'évaluation des PIMF. La banque centrale est désormais en mesure d'achever la revue des PIMF et de publier les rapports d'évaluation selon les PIMF pour les IMF d'importance systémique.

ZIMBABWE

Exercice 2024 : Mobilisation des ressources intérieures grâce à une meilleure gestion des risques

Les activités de développement des capacités de gestion des risques assurées par l'AFRITAC Sud ont permis à l'unité de gestion des risques de dépasser ses objectifs en matière de recettes. Parmi les résultats notables, on peut citer la révision et la mise à jour des critères de sélection dans le système de traitement douanier (SYDONIA), ce qui a permis de dégager des recettes supplémentaires. Conformément aux conseils de l'AFRITAC Sud, les particuliers et les entreprises sont désormais ciblés, de même que les produits de base. Le comité de gestion des risques se réunit régulièrement au niveau technique pour superviser l'identification des risques opérationnels et l'affectation des ressources. Ce travail est étroitement coordonné avec la division de la fiscalité intérieure (DTD). Les spécialistes du risque de la division des douanes et accises et de la DTD continuent à organiser des sessions conjointes pour établir des profils de risque et échanger des données de conformité.

Au-delà des progrès réalisés en matière de gestion des risques, l'unité de renseignement commercial de l'administration des recettes publiques produit désormais des rapports de renseignement réguliers qui donnent lieu à des évaluations fructueuses. La stratégie nationale du renseignement a été adoptée et diffusée au sein de l'administration des recettes publiques du Zimbabwe (ZIMRA). La cellule de renseignement a mené des recherches et diffusé des rapports de renseignement, contribuant à l'évaluation de recettes supplémentaires importantes. Au total, 10,8 millions de dollars ont été perçus en plus pour l'année allant de janvier à décembre 2023. L'unité d'intelligence économique réalise des progrès notables ; elle a produit des rapports de renseignement qui ont donné lieu à des évaluations d'un montant total de 53,4 millions de dollars au cours des 12 mois se terminant fin mars 2024, ainsi qu'à des saisies et à des pénalités.

SERVICES DE L'AFRITAC SUD



Sukhwinder Singh
Directeur du Centre



Elirjeta Pepaj
Conseillère
Statistiques du
secteur réel



Dale Connock
Conseiller
Infrastructures des
marchés financiers



Patrick Rafolisy
Conseiller
Gouvernance et lutte contre
la corruption



Guido Della Valle
Conseiller
Opérations de marché monétaire
et de change



Benjamin Alexander Stefanou
Conseiller
Contrôle du secteur financier



Xavier Deville
Conseiller
Statistiques des finances publiques et
statistiques de la dette du secteur public



Amitabh Tripathi
Conseiller
Gestion des finances publiques



Bruno Imbert
Conseiller
Gestion des finances publiques



Raphael Kamoto
Conseiller
Administration fiscale



Tiviniton Makuve
Conseiller
Gestion de la dette publique



Stephen John Mendes
Conseiller
Administration des douanes



Chathebert Mudhunguyo
Conseiller macrobudgétaire



Anna Obiang
Conseillère
Gestion de la dette publique régionale



Doorgesh (Yuvin) Chundunsing
Responsable administratif



Dovindutt Baichoo
Économiste



Ashwin Kumar Madhou
Économiste/analyste



Ayesha Aumeeruddy
Chargée de projets
de gestion axée sur les résultats



Kumaribye (Nandini) Mohit
Assistante d'administration
principale



Jeetendra Kawal
Assistant d'administration



Varsha Lowtoo-Jadunundon
Assistante d'administration



Diya Mungra
Assistante d'administration



Reyaz Uddin Najurally
Chauffeur



AFRITAC Sud

Sukhwinder Singh

7^e étage, Bramer House,
66C2 Cybercity Ébène, Maurice

T. +(230) 401.2500

F. +(230) 468.1618

ssingh@IMF.org

AFSweb@IMF.org

southAFRITAC.org

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Institut pour le développement des capacités

Division des partenariats mondiaux

700 19th Street, NW

Washington, DC 20431 USA

T. +(1) 202.623.7636

F. +(1) 202.623.7106

GlobalPartnerships@IMF.org